

Rapport **financier** 2008



Sommaire



Message du Président	Page 4 - 5
Présentation du groupe	Page 6 - 23
Rapport de gestion du directoire	Page 24 - 35
Rapport du conseil de surveillance	Page 36 - 43
Résolutions soumises à l'Assemblée générale	Page 44 - 47
Patrimoine, Situation financière, Résultats	Page 48 - 51
Eléments financiers	Page 52-101
<i>A. Comptes consolidés</i>	Page 55 - 85
<i>B. Comptes sociaux</i>	Page 85 - 101

Maintenant, Troc de l'Île et Troc International se disent



Le Message du président



Mieux servir nos clients
en alliant Internet
et nos magasins,
et en renforçant nos services

« Le marché de l'occasion n'est plus un marché réservé à une clientèle limitée, mais est devenu un mode de consommation courant ouvert à tous... »

Notre enseigne a énormément évolué ces dernières années. Nous avons gagné en maturité, nous permettant ainsi de conserver notre place de Leader du dépôt-vente en Europe.

“ Troc.com lance en 2008, son nouveau site marchand.

Nous avons lancé en 2008, notre nouveau site marchand pour répondre à la demande des consommateurs. Nous l'avons fait de telle façon à se distinguer de tous les autres sites existants en alliant ce nouveau site à nos points de ventes physiques. Nous avons unifié les avantages de la toile avec ceux des magasins, et former ainsi un même réseau de distribution, offrant aux consommateurs plus de simplicité, de sécurité, de garanties et surtout en **conservant notre avantage concurrentiel, à savoir l'expertise de 800 collaborateurs.**

Maintenant Troc de l'île se dit « Troc.com »

Troc de l'île change de nom et adopte celui de son site web « TROC.COM », marquant ainsi un tournant significatif. Cette nouvelle identité, porteuse pour l'avenir, reflète l'image de dynamisme, de modernité et de technologie que nous véhiculons au sein du groupe envers nos consommateurs. **Plus qu'un nouvel acteur sur le web, une proposition différente...**

Amélioration de nos services

En tant que Leader européen du dépôt-vente, nous nous devons de répondre au mieux à l'exigence du consommateur moderne. Nous avons donc, avec la collaboration de l'ensemble du réseau, revu toutes nos procédures dans nos points de vente. Nous avons créé un formidable outil de formation à travers une nouvelle « bible du dépôt-vente », baptisé « Les bonnes pratiques » et avons décliné ces procédures sur les moyens les plus modernes de communication (intranet, films vidéo à la disposition des magasins ...).

Ces améliorations nous permettront de transmettre au mieux ce magnifique métier à l'ensemble de nos collaborateurs, et ainsi de mieux servir nos clients.

Notre ambition
Devenir le plus grand acteur
de l'occasion sur le net comme en magasin

Georges Yana
Président du Directoire



Historique



Il y a 25 ans avec l'ouverture de son premier TROC DE L'ÎLE, Jean-Pierre BOUDIER posait les bases d'un concept novateur qui allait devenir acteur incontournable dans le paysage du commerce des biens d'équipement de la maison. Le concept qui favorise l'achat/revente des biens mobiliers, de décoration et d'équipement de la maison s'inscrit dans toutes les tendances de son époque. TROC.COM répond autant aux besoins financiers : valoriser ses vieux objets, revendre ses anciens meubles avant l'acquisition de nouveaux, les déménagements, les événements familiaux, changer de lieux d'habitation, mais aussi aux phénomènes de mode et de société : les considérations écologiques : recycler et ne pas jeter, l'envie de « customiser » ses objets, l'engouement de décorations d'intérieurs et créer sa propre décoration.

1982 - 1987

Création en 1982 par Jean-Pierre BOUDIER du premier Troc de l'île. Ouverture en 1987 de la première franchise.

2001 - 2002

Le service s'étoffe par la création du site TROC.COM, vitrine du réseau Troc de l'île offrant plus de 240 000 objets en ligne.

1988 - 1994

Entre 1992 et 1997, TROC DE L'ÎLE reçoit chaque année le trophée IREF du meilleur franchisé de France.

2003

Ouverture de trois points de vente en Allemagne et développement de la franchise en Espagne.

1995

Première implantation à l'étranger, en Suisse, et création de l'enseigne TROC INTERNATIONAL.

2004

Publication du livre de Jean-Pierre BOUDIER "de chômeur à PDG". Lancement de la "Pépinières d'entrepreneurs". Franchissement des 150 magasins en Europe.

1996 - 1997

En 1997, Troc de l'île réalise son introduction sur le Marché Libre de la Bourse de Paris. Renforcement du développement à l'international avec la signature de la Master Franchise pour la Belgique et l'ouverture du premier point de vente en Espagne à Barcelone.

2005

Acquisition de la Master Franchise Belge Lancement du plan « Ambitions 2010 ».

1998 - 2000

Cette période est marquée par la diversification du réseau avec 129 points de vente fin 2000 répartis sur 6 pays d'Europe (France, Belgique, Luxembourg, Suisse, Allemagne, Espagne).

2007

Réorganisation juridique et financière du Groupe :

- Fusion de 35 magasins regroupés dans une seule entité : TROC.MAG.
- Fusion de Markinfo / Troc S.A.
- Création de la Holding FITROC avec entrée du management au capital après apport des titres Troc S.A. détenus par le fondateur.



Une deuxième vie pour vos objets.

WWW.TROC.COM

Présentation du groupe

Présentation du groupe

Renseignements concernant le groupe

L'idée originelle était d'appliquer les techniques de la grande distribution au dépôt-vente entre particuliers, une activité alors naissante et inorganisée.

Depuis sa création, le Groupe a donné au dépôt-vente les traits d'un commerce moderne. Le choix du développement par la franchise a permis une rapide progression des parts de marché, qui dépassent désormais 20 %. L'ameublement représente 70% des ventes, dont 20 % de brocante, l'électroménager et l'audiovisuel 8 % chacun et les loisirs 14 %.

Notre métier :

« L'occasion »

Notre concept :

« Appliquer au secteur du dépôt-vente les techniques de la grande distribution »

Le marché de l'occasion « un phénomène moderne ». Sur ce marché en très forte expansion s'échangent chaque année 6 milliards d'Euros de biens.

Les biens d'équipements d'occasion dans les achats des ménages français représentent 39 %, une part en constante augmentation.

Janvier 2008 :

NOUVEAU ! Le métier du dépôt-vente arrive sur Internet !

www.troc.com : La synergie du net et des magasins pour plus de garanties et de praticité

Créé en 2002 sous forme de site vitrine, aujourd'hui www.troc.com évolue.

Pour suivre l'évolution des modes de consommation et appuyer son développement, **Troc.com a lancé en Janvier 2008 son nouveau site Internet marchand** qui rallie Internet à ses points de vente pour former un même réseau de distribution des 180 points de vente en Europe, au cœur des transactions sur le Net.

L'objectif est de supprimer les inconvénients du Net et ajouter les avantages du magasin, afin de suivre l'évolution des modes de consommation et répondre au mieux aux attentes des chineurs et des vendeurs.

Tous les articles vendus sur www.troc.com transitent systématiquement par nos magasins afin de garantir la conformité de l'article acheté en ligne avant sa livraison à domicile ou son retrait en magasin. Les internautes peuvent ainsi vendre ou acheter en toute sécurité des biens d'occasion en ligne et bénéficier en magasin comme sur le net du meilleur des services.

Fort de ses 25 années de réussite, Troc.com présente une nouvelle version de son site Internet, enrichie en services innovants et en conseils pratiques pour répondre au mieux aux attentes des chineurs.

La sécurité pour faire de bonnes affaires sur WWW.TROC.COM :

- Un paiement en ligne sécurisé
- Un contrôle permanent des articles par les 800 experts des 180 points de vente Troc.com en Europe

Les services exclusifs WWW.TROC.COM :

- **Un réseau européen de magasins au service des internautes**
- **Un service de livraison et d'enlèvement au domicile des acheteurs ou des vendeurs :** des transports adaptés pour tout type de produits.
- **Des livraisons possibles partout dans le monde**

Du déménageur au colis postal, nous avons la solution de livraison adaptée à tous vos achats car www.troc.com se charge de l'expédition (y compris le démontage et l'emballage des articles volumineux).

- **Une aide pour évaluer au mieux le prix de vente des objets :** possibilité de comparaison avec 6 articles identiques déjà vendus, indication de trois prix moyens et des paliers de décote.

- « **Mon Compte** », pour gérer l'ensemble des transactions du vendeur et de l'acheteur : les ventes et les commandes en ligne ou en magasin, les enchères, les petites annonces, les avis de recherche.

Quelles sont les sources du succès du marché de l'occasion ?

L'achat malin, l'achat plaisir :

Le marché de l'occasion est aujourd'hui dynamisé par un fort **engouement pour l'achat malin** : les acheteurs recherchent avant tout le bon **rapport qualité prix** (critère prépondérant pour 43%) et la **bonne affaire** (21%). Par ailleurs, le marché de la seconde main permet au consommateur d'allier achat malin et **achat plaisir**, les acheteurs espérant toujours **dénicher des objets originaux**, rares ou anciens.

Un marché dynamisé par l'essor des sites Internet spécialisés :

Internet est devenu ces dernières années le circuit d'achat et de vente le plus fréquemment utilisé sur le marché de la seconde main : les **sites Internet spécialisés** dans l'occasion ont drainé l'année dernière 43% des ventes, et 53% des achats. De plus, il est acquis pour près de 3 français sur 4 (71%) que les achats et ventes de biens d'occasion sur Internet ne vont cesser de **progresser** dans les années à venir.

Les atouts d'Internet par rapport aux autres circuits du marché de l'occasion répondent aux attentes des consommateurs du marché de l'occasion, tant pour l'achat que pour la vente :

- rapidité
- praticité
- simplicité

Les transactions sur Internet présentent également des avantages certains en termes d'offre : un large choix, à des prix intéressants. La fiabilité des transactions sur Internet est cependant très tièdement admise.

Des considérations écologiques :

Une nouvelle tendance gagne le marché de l'occasion : le sentiment pour une personne sur 2 environ, de faire un **geste pour l'environnement** en commerçant sur le marché de la seconde main. Les considérations écologiques et préoccupations sur le recyclage, la préservation de l'environnement, le développement durable sont autant de facteurs qui conduisent les consommateurs à recycler leur mobilier.

Enfin, la mobilité géographique et sociale est une des nombreuses occasions de renouveler ses biens d'équipement des foyers.

Notre éthique : « La complémentarité d'intérêts et le respect des clients. »

Que cela concerne notre métier en magasin comme sur notre site internet marchand, www.troc.com, le concept TROC.COM repose sur la complémentarité d'intérêts qui existe entre le vendeur et le commerçant.

En effet, la commission perçue par TROC.COM, en magasins comme sur son site, est proportionnelle au prix de vente. Les conditions de vente et le prix sont définis à l'avance.

Leader dans le dépôt-vente, TROC.COM s'engage à toujours plus d'éthique et de transparence. Lancé en 1994, « **l'engagement 100%** » est un véritable contrat de sérénité pour le déposant.

La « **garantie totale TDI** » : assurance unique en France, certifiée au déposant le paiement intégral ou la restitution de son bien en cas de défaillance du magasin.

Le « **Contrat Sûr** » : sur simple demande le déposant bénéficie de l'expertise et de l'estimation à domicile gratuite de ses biens. Un contrat clair et précis est signé par les deux parties à chaque dépôt. Les biens sont assurés contre les risques d'incendie et de vol. L'état de vos ventes et l'ensemble de tous les mouvements de votre compte est accessible 24h/24 par internet. Le produit des ventes est directement adressé au déposant ou au particulier ayant vendu sur www.troc.com par chèque ou virement bancaire.

La franchise : un formidable levier humain

Le franchisé TROC.COM doit être un entrepreneur à part entière, véritable manager, commerçant, technicien ; il est avant tout un prestataire de services. Pour sa part le franchiseur apporte un concept finalisé, un transfert de savoir-faire, une assistance permanente, la notoriété d'une enseigne et l'animation d'un réseau aux multiples talents. La combinaison de ces atouts clés a permis depuis 1987 l'essor du réseau TROC.COM qui compte 176 points de vente dans 6 pays d'Europe.

Les atouts de la franchise :

La force d'un réseau et la notoriété d'une enseigne

Le franchisé TROC.COM utilise le nom de l'enseigne et la marque pour exploiter sa propre entreprise. En échange de cette licence d'utilisation, il doit respecter le concept et les préconisations du franchiseur en matière de normes et méthodes commerciales. Sur le plan pratique le contrat de franchise apporte à ses adhérents les services suivants :

Une formation exceptionnelle :

60 Jours de formation pour les collaborateurs TROC.COM

Les styles, l'évaluation des biens, la cote sur le marché, les services clients, le merchandising... une formation complète et unique sur le métier du dépôt vente est dispensée par l'équipe de l'institut de formation. Les cas pratiques réels sont étudiés en direct sur la surface de vente. Dans l'institut de formation, une salle informatique permet la prise en main du programme et la simulation de cas.

Une formation continue : les actions menées par la commission formation et la volonté du réseau se traduisent par des actions de formation annuelle, sur des sujets aussi vastes que : le développement personnel, les techniques de vente, l'internet,...

Un outil informatique unique :

Un logiciel de gestion des dépôts vente.

Une équipe informatique de 9 personnes est entièrement dédiée au réseau. La hotline, le service web, le développement et la mise à jour constante du logiciel sont des outils uniques au service du réseau.

L'animation : la "dynamique" du réseau

Animer et accompagner le réseau est une des priorités de TROC.COM. Dès l'ouverture, un animateur est présent auprès des franchisés. Premières évaluations, choix du stock de démarrage, publicité de lancement... L'animateur assiste le franchisé dans ses premiers pas. Par la suite, l'animation accompagne les franchisés tout au long de leur parcours.

Organisée en région, l'animation est l'élément essentiel de la performance et de la cohérence du réseau. Les animateurs, lors de leur passage en magasin, relaient les idées, conseillent et assistent les franchisés dans leurs choix commerciaux.

TROC.COM : Une franchise de services

Les franchisés bénéficient de l'ensemble des services centraux : comptabilité, finance, gestion, juridique & social, marketing, publicité, hotline informatique ; tous chez TROC.COM assurent un support technique au réseau.

Chaque mois, la "TROC NEWS" informe des nouveautés et de la vie du réseau. Les "Infos-Troc" et "Mémo-Troc", enrichissent le manuel opératoire d'éléments sur les styles de meubles, les aspects techniques du métier, les évolutions juridiques et fiscales...

Le "CODYPEC" analyse et compare les performances commerciales du réseau. Le congrès annuel, le congrès vendeurs, les réunions régionales et intra régionales sont l'occasion de réunir franchisés et franchiseur en ateliers autour de thèmes de travail.

Le marketing et la publicité : des outils de communication novateurs

Chaque année un budget de 1.7 millions d'euros est consacré à la communication du réseau TROC.COM.

Sans cesse à la recherche de nouvelles sources, le marketing innove sur des produits originaux et ciblés. Les packs déménagements, les services de marketing direct (« nouveaux emménagés », "mon mailing.com"), l'identité sonore et olfactive, viennent renforcer les grandes campagnes de communication nationale et notamment celles des "DECO TROC", opération commerciale de 10 jours destinée à valoriser et faire connaître les dépôts vente.

Aujourd'hui, Internet est l'outil incontournable en matière de communication.

Vecteur dynamisant pour le marché de l'occasion et offrant une visibilité optimale en matière de communication, www.troc.com nous nous positionnons aujourd'hui comme le 1^{er} dépôt-vente sur internet, et nous offrons aux consommateurs de nouveaux services.

Plus qu'un nouvel acteur sur le web, nous offrons une proposition différente, notamment grâce à la mise en place en 2008 de nouveaux partenariats conclus avec des Enseignes Leaders sur leur marché :

- **LES GENTLEMENS DU DEMENAGEMENT et MORY TNT** (messagerie) nous accompagnent désormais pour apporter aux consommateurs un service de transports et de livraisons complets (enlèvement, démontage et remontage) pour les acheteurs comme les vendeurs, dans le monde entier.

- **LA BANQUE POPULAIRE** devient notre partenaire pour garantir des transactions et des paiements sécurisés sur www.troc.com.

- **CETELEM** apporte une offre de crédit à la consommation.



Notre plan stratégique : «Ambition 2010»

Notre ambition : devenir le plus grand acteur de l'occasion sur le net comme en magasin.

Notre volonté : conserver notre leadership sur le marché, nous obligeant à un devoir d'excellence et de perfection au cœur de notre métier.

Dans ce contexte, le plan « Ambition 2005 » (créé en février 2002) a laissé la place à un nouveau plan baptisé « Ambitions 2010 » présenté à l'ensemble du réseau durant la convention annuelle de Mai 2007.

Notre stratégie tire sa quintessence de ce plan, bâti sur l'analyse des résultats d'études menées sur le marché de l'occasion, sur les attentes des consommateurs, et enrichi de notre expérience et la maturité acquises durant ces 25 années.

Mis en place dès lors, il nous a permis de passer à la vitesse supérieure afin de répondre à l'évolution des exigences du marché et d'atteindre nos nouveaux objectifs de croissance. Il se décline sur les axes stratégiques suivants :

- Mieux maîtriser le marché de l'occasion
- Apporter une formation toujours plus pointue à nos équipes
- Transformer notre site internet vitrine en un site marchand
- Poursuivre l'harmonisation du concept et l'assortiment de nos familles de produits

Mieux maîtriser le marché de l'occasion

L'analyse approfondie d'un marché en pleine expansion :

C'est approfondir notre connaissance des comportements du consommateur mais aussi être un acteur d'influence sur l'évolution de ce marché par la richesse et le sérieux de notre offre mais aussi par notre « visibilité ». Plusieurs études ont été réalisées sur l'évolution du marché de l'occasion. Les objectifs de ces études ont permis de :

- Mesurer l'évolution des habitudes des consommateurs en matière d'achat et de vente de biens d'occasion
- Faire ressortir des chiffres clés sur ce marché
- Mettre en évidence les freins et les motivations par type de circuit, et notamment sur Internet
- Mettre en perspective les nouvelles tendances de consommation

Les résultats principaux démontrent que :

1) Le marché de la seconde main, un mode de consommation en plein regain :

18% de la population française a déjà vendu un ou plusieurs bien(s) d'occasion et **39% en ont déjà acheté**. Dans ce contexte, **la vente de biens d'occasion rentre dans les habitudes des français**, notamment des plus jeunes (18-24 ans) et des familles : aujourd'hui, 16% déclarent spontanément vendre leurs objets non utilisés.

2) Un marché de l'occasion florissant et porteur :

En 2006, le panier moyen de l'acheteur de biens d'occasion s'élevait à 415€ en moyenne ; celui du vendeur à 297€.

3) Des attentes fortes à l'égard des transactions réalisées sur le marché de l'occasion :

- **Rapidité** de la transaction (critère le plus important pour 27% d'entre eux)
- **Simplicité** de la transaction (23%)
- **Praticité** (15 %)

Sur un marché où la relation de confiance entre acheteur et vendeur est primordiale, les vendeurs veulent des **garanties** : l'assurance que les biens qu'ils mettent en vente sont en sécurité (20%), et des garanties en cas de défaut de paiement de l'acheteur (8%)

4) Un marché dynamisé par un fort engouement pour l'achat malin :

Les acheteurs recherchent avant tout le bon **rapport qualité prix** (critère prépondérant pour 43%) et la **bonne affaire** (21%). Par ailleurs, sous réserve de pouvoir faire confiance au vendeur, le marché de la seconde main permet au consommateur d'allier achat malin et **achat plaisir**, les acheteurs espérant toujours **dénicher des objets originaux**, rares ou anciens.

5) L'Évolution du marché : Un marché dynamisé par l'essor des sites Internet spécialisés.

Internet est devenu ces dernières années le circuit d'achat et de vente le plus fréquemment utilisé sur le marché de la seconde main : les **sites Internet spécialisés** dans l'occasion ont drainé l'année dernière 43% des ventes, et 53% des achats. De plus, il est acquis pour près de 3 français sur 4 (71%) que les achats et ventes de biens d'occasion sur Internet ne vont cesser de **progresser** dans les années à venir.

Les **atouts d'Internet** par rapport aux autres circuits du marché de l'occasion **répondent aux attentes** des consommateurs du marché de l'occasion, tant pour l'achat que pour la vente : rapidité, praticité, simplicité. Les transactions sur Internet présentent également des avantages certains en termes d'offre : un large choix, à des prix intéressants.

6) L'environnement :

Une nouvelle tendance gagne le marché de l'occasion : le sentiment pour une personne sur 2 environ, de faire un **geste pour l'environnement** en commerçant sur le marché de la seconde main.

Apporter une formation toujours plus pointue à nos équipes

Capitaliser sur l'Homme et exceller dans notre profession nous ont conduit à remodeler notre programme de formation pour les managers et leurs équipes. Ce programme, baptisé « Les bonnes pratiques », a été élaboré avec la Commission Formation (composée de franchisés du réseau). Il a permis :

- une refonte totale du programme de formation
- une actualisation des modules existants
- la création de nouveaux modules de formation

Ce travail de fond sur les ressources humaines en magasin a permis de mieux définir les besoins en compétences humaines et faire ressortir deux profils distincts, indispensables à la performance du magasin : la gestion et le commercial.

C'est à travers ce travail que nous pourrions tendre vers notre recherche d'excellence, de professionnalisme, de modernisme, de qualité de services proposés et d'homogénéité de nos prestations afin d'obtenir une plus grande cohésion du réseau pour valoriser les spécificités de notre métier.

Transformer notre site internet vitrine en un site marchand

Les résultats de nos études mettent parfaitement en évidence combien INTERNET est un vecteur dynamisant pour le marché de l'occasion. Couplé aux attentes des consommateurs : rapidité, praticité et simplicité, cette transformation était une évidence, une nécessité.

www.troc.com est devenu un site marchand en janvier 2008, associant les avantages d'internet à notre réseau européen des 180 magasins, pour mieux vendre ou acheter des biens d'occasion.

Aujourd'hui, les chineurs et les vendeurs de biens d'occasion peuvent passer directement par **www.troc.com** pour faire des transactions. Ils bénéficient ainsi de la réitération de notre métier du dépôt-vente sur Internet pour plus de simplicité, de sécurité, de garanties, de disponibilité, de choix, de visibilité et de services.



La sécurité pour faire de bonnes affaires sur www.troc.com

- **Un paiement en ligne sécurisé** par la Banque Populaire, l'un des principaux réseaux bancaires en France.
- **Un contrôle permanent des articles par les 800 experts des 180 points de vente Troc.com en Europe** : tous les produits transitent et sont validés par les magasins, pour éviter tous problèmes de contrefaçon, de recel et de nonconformité de l'objet par rapport à l'annonce.

Les avantages et les services exclusifs www.troc.com

- **Un réseau de magasins et des experts au service des internautes.**
- **Un service de transport et de livraison efficace pour les acheteurs ou les vendeurs dans le monde entier** : des transports adaptés pour tout type de produits.
- **L'assurance du juste prix grâce à une aide pour évaluer au mieux le prix de vente** :
 - Possibilité de comparaison avec 6 articles identiques déjà vendus, indication de trois prix moyens et des paliers de décote.
 - **Estimation gratuite des articles à domicile** par les experts de Troc.com dans le cadre des ventes en magasin.
- **Le suivi simultané des achats et des ventes 24/24 heures** grâce à la rubrique « Mon Compte ».

Plus qu'un nouvel acteur sur le web, une proposition différente...

Poursuivre l'harmonisation du concept et l'assortiment de nos familles de produits

La mise en ligne de notre nouveau site marchand a permis l'exploitation de nouvelles technologies en place dans tous nos magasins : L'ensemble des données sont actualisées quotidiennement grâce à un système technologique de pointe : le PDA. Cet outil permet aux magasins d'enregistrer tous les objets dès leur arrivée en magasin, de prendre des photos et de les répertorier sur le site quasiment en temps réel.

D'autre part, sur **www.troc.com**, nous avons créé un catalogue répertoriant toutes les familles d'équipement de la maison et des loisirs. Ce catalogue offre, de manière intuitive, aux internautes vendeurs les critères correspondants aux objets qu'ils souhaitent vendre.

Enfin, **www.troc.com** c'est un choix de milliers d'articles d'occasion et uniques à la disposition des internautes acheteurs ou vendeurs.

FEDERER le réseau, Aller dans la même direction « Ensemble, les grands objectifs sont plus accessibles »

Des rendez-vous régulier, une force de proximité :

Tout au long de l'année, différents points de rencontres entre les franchisés et le franchiseur sont organisés, à intervalles réguliers, afin de travailler ensemble sur les grands projets de demain :

Réunions Régionales européennes annuelles
Formation continue
et Congrès annuel

Un esprit d'équipe, la force des leviers humains :

De nombreuses commissions européennes existent au sein de l'enseigne, formées par les franchisés ayant été élus par leurs pairs durant chaque congrès annuel :

Commission Marketing
Commission Publicité
Commission Formation
Commission Informatique
Comité de Pilotage **www.troc.com**

Leur mission : Etre une force de réflexion, d'étude et de proposition pour tous les aspects relatifs au domaine de leur compétence.

L'effet d'enseigne est significatif. Auprès des consommateurs, elle est sécurisante, valorisante, synonyme d'engagement et de garantie. Pour les franchisés elle fédère, implique et crée des échanges forcément productifs.

Une Organisation générale

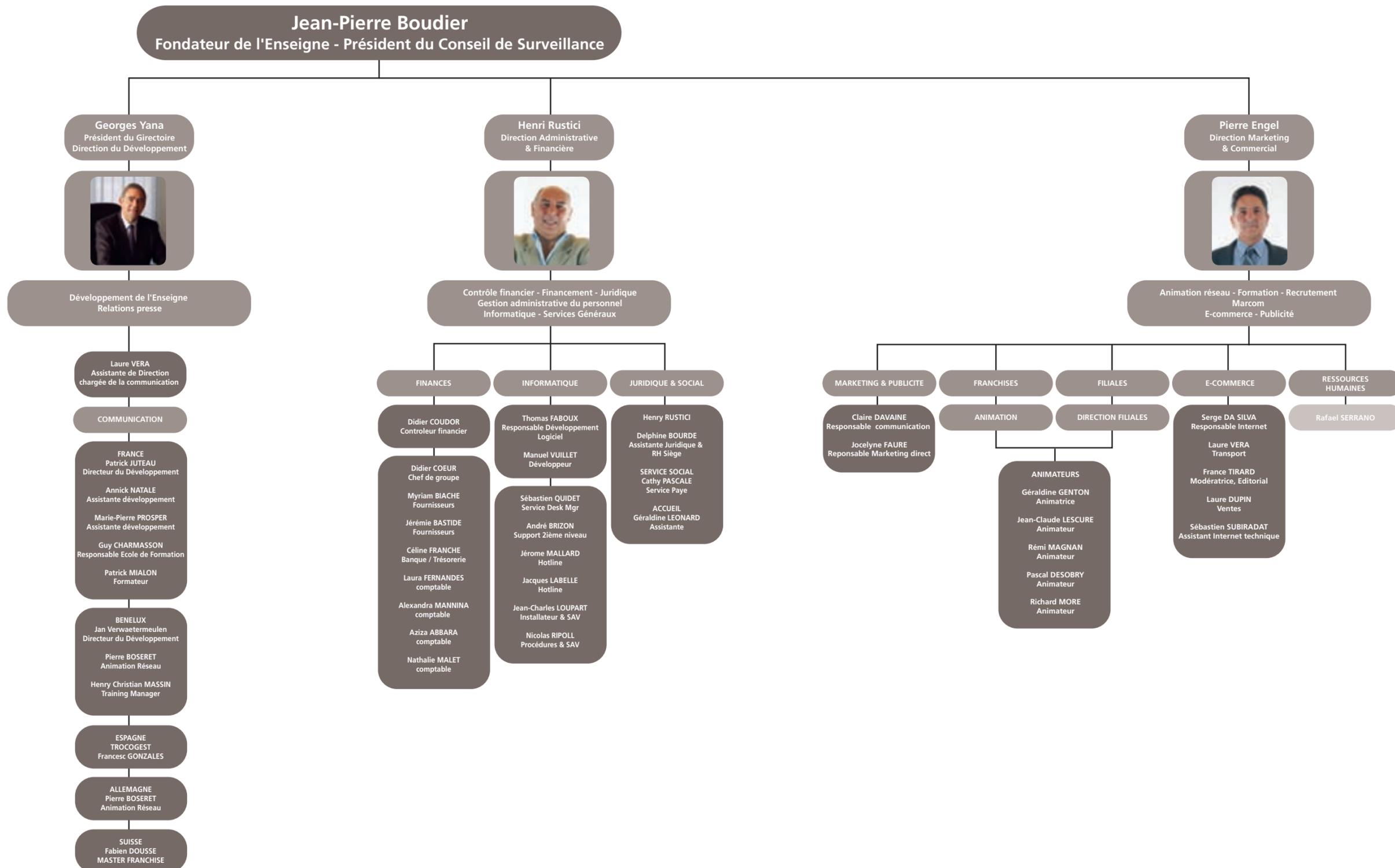
Trois pôles distincts, complémentaires, présentés à travers l'organigramme du groupe, et mettant en évidence les liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques de TROC DE L'ILE SA.



Le Groupe

Une Organisation générale

Trois pôles distincts, complémentaires, présentés à travers l'organigramme du groupe, et mettant en évidence les liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques de TROC DE L'ILE SA



Le Groupe

Dès l'origine, TROC.COM s'est développé à la fois vers les franchises et vers les magasins intégrés. L'activité magasins intégrés est essentielle à la bonne réitération du concept nécessaire à toute activité de franchise, mais aussi à la maîtrise et à la connaissance de l'évolution du marché. Outre une filiale en France - TROCMAG - qui regroupe tous les magasins intégrés du groupe, TROC.COM détient des filiales à l'étranger notamment en Allemagne, en Belgique et en Espagne, où celles-ci assurent le développement de la franchise sur place. Le Groupe entend poursuivre son développement en magasins intégrés tout en conservant une juste proportion dans la répartition magasins intégrés/franchises.

Evolution

NOMBRE DE MAGASINS INTEGRES (au 30/09)					
	2004	2005	2006	2007	2008
France	29	29	36	35	32
Espagne	2	2	2	2	3
Allemagne	2	2	4	3	2
Belgique & Luxembourg	0	2	3	4	4
	33	35	45	44	41



Evolution des performances du groupe

Résultats	2008	2007
Chiffre d'affaires HT	22 020	21 369
(EBITDA)	2 556	2 387
EBITDA/CA HT	11.6%	11.2%
Résultat d'exploitation (EBIT)	1 639	1 836
Profitabilité (EBIT/CA HT)	7.4%	8.6%
Taux d'impôt groupe	30.7%	13.2%
Résultat Net	1 242	1 444
RN/CA HT	5.6%	6.8%
Résultat Net (part du groupe)	1 208	1 402
Situation financière	2008	2007
Situation nette (SN)	10 968	10 361
Dettes financières nettes (DFN)	1 225	-70
Taux d'endettement (DFN/SN)	11.2%	0%
Rentabilité	2008	2007
Rentabilité des fonds propres (RNC/SN)	11.3%	14.0%
Résultat d'exploitation (EBIT)	1 639	1 836
Capitaux propres employés (CE=SN+DFN)	12 193	10 291
Rentabilité des capitaux propres employés (RCE=EBIT/CE)	13.4%	17.8%
Rotation des actifs (CAHT/CE)	1.81	2.08

Commissions consultatives & gouvernement d'entreprise

Commissions consultatives

Afin d'accompagner au mieux son réseau de franchisés dans le développement de leur activité, TROC.COM a mis en place des commissions consultatives et s'engage à suivre leurs recommandations. Ces commissions paritaires, composées de dirigeants de TROC.COM, de techniciens et de franchisés se réunissent plusieurs fois par an afin d'établir des plans d'actions, TROC.COM se chargeant alors de la mise en place (en interne ou en faisant appel à des prestataires extérieurs) et du reporting vers les commissions.

Evolutions Récentes et Perspectives 2009

L'objectif stratégique du groupe est de continuer à accroître ses performances financières grâce à la poursuite d'une politique de croissance rentable.

Cette politique se déclinera par zone géographique :

En France : poursuite de l'ouverture de nouveaux points de vente en franchise et reprises ponctuelles de magasins en propre lorsqu'ils remplissent les critères de rentabilité du groupe. Une nouvelle structure spécifique avec un directeur des établissements intégrés et un chargé de recrutement se met en place pour encadrer la croissance de nos points de vente.

En Belgique : L'accent sera mis sur le développement de la franchise en Flandre et dans les zones non encore couvertes dans le reste du pays.

En Espagne : Le développement sera accéléré en raison du potentiel important du pays. La constitution de TROCOGEST dont nous avons pris une participation de 40% du capital va nous permettre d'accéder à ce marché tout en limitant notre investissement.

En Allemagne : Après la modification de notre structure de développement local intervenue au cours de l'exercice passé, l'accent sera mis sur l'amélioration des performances des magasins détenus en propre. Une nouvelle phase de développement avec l'ouverture de nouveaux points de vente est prévue au cours de l'exercice 2008/2009.

En Suisse et en Hollande nous travaillons avec nos masters franchisés locaux de façon à accélérer le développement de notre enseigne dans ces pays.

Au niveau du siège, la mise en place de notre nouveau système d'information - Business Place de CEGID - et la focalisation sur le support à apporter au secteur commercial, nous conduira à mener une réflexion sur l'évolution de nos services fonctionnels.



Activité Boursière

Répartition du capital

Les statuts de la société prévoient un droit de vote double pour les actions détenues nominativement depuis au moins deux ans. L'essentiel des actions ayant été créées à partir de juillet 1996, cette disposition statutaire produit ses effets depuis juillet 1998.

Pacte d'actionnaires et actions de concert

Néant.

Nantissement des titres

Aucun nantissement de titres n'existe à ce jour.

Le carnet de bord de l'actionnaire

D'un nominal de 8 euros, l'action TROC DE L'ILE est cotée sur le marché libre de la Bourse de Paris depuis le 12 mars 1997. Le capital de TROC DE L'ILE est composé de 672 600 titres. L'action a clôturé l'exercice le 30/09/2008 à 16,02 €.

Le carnet de bord de l'actionnaire
D'un nominal de 8 euros, l'action TROC DE L'ILE est cotée sur le marché libre de la Bourse de Paris depuis le 12 mars 1997, sous le code ISIN : FR 0000031106 MLTRO

Evolution de l'actionnariat

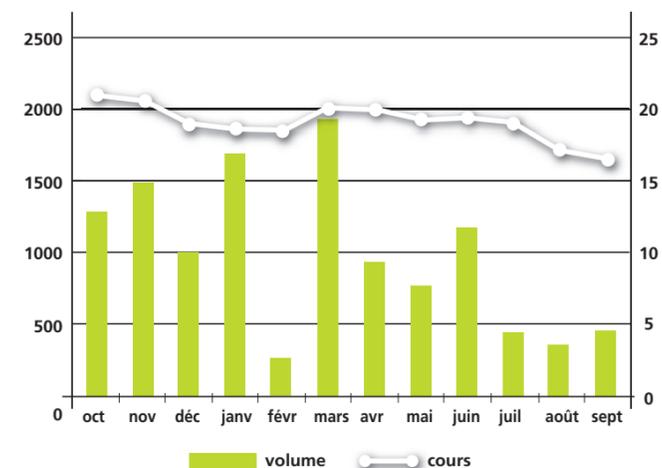
(au 30/09)	2006		2007		2008	
	Nbre actions	% capital	Nbre actions	% capital	Nbre actions	% capital
Jean-Pierre Boudier	513 105	76.29 %	0	0	0	0
Fitroc, S.A.	0	0	559 141	83,1%	559 141	83.1%
Public	159 495	23.71%	113 459	16.9%	113 459	16.9%
TOTAL	672 600	100%	672 600	100%	672 600	100%

Evolution du dividende

Au titre de l'exercice	Dividende net
2003/2004	0,56 €
2004/2005	0,60 €
2005/2006	0,70 €
2006/2007	0,90 €
2007/2008	2,50 €

Volumes traités

Evolution du Volume et du cours de bourse au cours de l'exercice



La capitalisation boursière au 30 septembre 2008 est de 10 775 K€



Renseignements de caractère général concernant la société et son capital

Renseignements concernant l'émetteur

Dénomination sociale

TROC DE L'ILE SA

Siège Social

Quartier de Dinarelle - 2 rue des Alizés - 30133 LES ANGLÉS

Forme juridique

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance par la loi du 24 juillet 1966 et le décret du 23 mars 1967.

Date de création

La société a été créée le 19 mai 1995, sous la forme de SARL, puis transformée en Société Anonyme le 22 août 1996.

Durée de vie

99 ans à compter du 7 juin 1995, date d'immatriculation au Registre du Commerce, soit jusqu'au 6 juin 2094.

Objet social

La société a pour objet :
La gestion, l'administration du patrimoine des associés tant immobilier que mobilier, notamment de tous titres de participation dans toute société cotée ou non cotée, quelle que soit son activité, et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, tant en France qu'à l'étranger.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Registre du commerce et des sociétés

Nîmes B 401 262 944

Code APE : 741 J

Exercice social

Du 1er octobre 2007 au 30 septembre 2008.

Assemblée Générale

Les réunions ont lieu au Siège social, soit dans un autre lieu, précisé dans l'avis de convocation, en France métropolitaine.

Les mêmes droits appartiennent à tous les copropriétaires d'actions nominatives indivises. En cas de démembrement de la propriété de l'action, ils appartiennent au titulaire du droit de vote.

Tout actionnaire au droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Toutefois, ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives depuis 5 jours, au moins, avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée.

Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat.



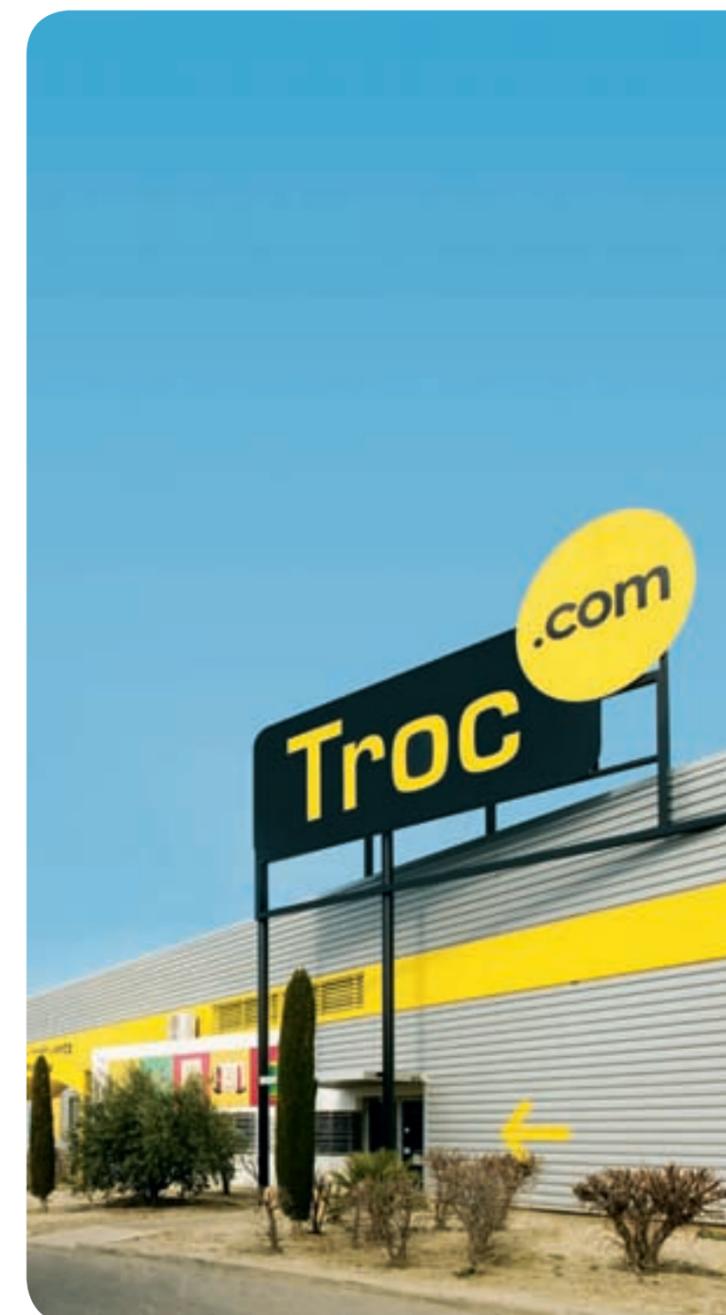
Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins, au nom d'un même actionnaire. Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficiera de ce droit.

Renseignement concernant le capital Social

Capital social (Article 8 des Statuts)

Capital social (Article 8 des Statuts)

Le capital social s'élève à 5 380 800€ divisé en 672 600 actions, d'une même catégorie, de 8€ nominal, entièrement libérées.





Une deuxième vie pour vos objets.

WWW.TROC.COM

Rapport de gestion du Directoire

Rapport de gestion du directoire

Renseignements concernant l'activité Troc.com

Rapport de gestion du directoire sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2008 à l'assemblée générale mixte du 20 mars 2009

Chers Actionnaires,
Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions de la loi et des statuts à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2008 d'une part, et de vous prononcer sur l'adoption de résolutions ordinaires d'autre part.

Les convocations prescrites par les dispositions légales et réglementaires vous ont été régulièrement adressées dans les délais requis.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition ou adressés selon les demandes reçues préalablement à la tenue de l'Assemblée dans les délais légaux.

Dans le cadre de cette Assemblée d'approbation des comptes, le Directoire résume par le présent rapport l'activité de la société et celle du Groupe au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2008, sa gestion et les principaux événements et données financières ayant marqué cet exercice.

Situation et activité du groupe et de la société au cours de l'exercice

Le volume d'encaisse total de l'enseigne (succursales et franchisés) Troc.com est resté stable à 148 447 K€ contre 148 218 K€ pour l'exercice précédent. La France a réalisé 112 670 K€ (75.8%) contre 35 777 K€ à l'étranger (24.2%).

Au 30 septembre 2008, la répartition des 180 magasins sous enseigne Troc.com par rapport à l'exercice précédent était la suivante :

	30/09/08	30/09/07	Variation
Franchisés France	103	97	+ 6
Franchisés étrangers	36	36	-
Filiales	41	43	- 2
Total	180	176	+ 4

Au cours de cet exercice, nous avons ouvert 11 nouveaux magasins dont 8 en France, 2 en Belgique, 1 en Espagne.

Nous avons parallèlement fait l'acquisition des points de vente suivants, via l'achat des parts sociales ou des fonds de commerce selon les cas :

- SPRL WATROC (WAVRE - Belgique)

Nous avons par ailleurs, cédé à des franchisés au cours de l'exercice les fonds de commerce suivants :

En France :

- QUIMPER – SARL Marion
- OLLAINVILLE
- MONTAUBAN

Ces deux derniers fonds de commerce étaient détenus par la SAS TROCMAG.

A l'étranger :

- GANDT

Ce Fonds de commerce était détenu par TROC.com Benelux (ex GDP Belgique).

Nous avons en outre fermé 3 points de vente au cours de l'exercice en raison de performances financières structurellement insuffisantes :

- Nîmes 2 : fonds de commerce appartenant à la SAS TROCMAG,
- La SARL JLT - concept de boutique TROC.COM en centre ville,
- Dépôt GmbH en Allemagne

Constitution d'une Joint Venture en Espagne

Au cours de l'exercice, le groupe au travers de sa filiale espagnole Troc Iberia a pris une participation minoritaire de 40% dans le capital de la société TROCOGEST. Cette société crée pour l'occasion en association avec un groupe d'investisseurs espagnols a pour objectif d'accélérer le développement de l'enseigne de l'autre côté des Pyrénées. TROCOGEST détient dorénavant le contrat de Master Franchise pour l'Espagne.

Le groupe a cédé son point de vente de Gérone (Catalogne) à la nouvelle structure.

Présentation des états financiers

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2008 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, qui sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Comptes consolidés

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2008 ont été préparés en appliquant les seules règles de reconnaissance et d'évaluation figurant dans les normes IFRS et interprétations IFRIC adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2008.

La date d'adoption des normes IFRS par le Groupe est le 1er octobre 2005.

Compte de résultat consolidé

	30-sept-08	30-sept-07	Variation (k€)
Redevances et prestations franchise	5 117	5 272	-155
CA magasins	14 916	14 242	674
Immobilier	71	191	-120
Services	1 604	794	810
Variation de périmètre	133	870	-737
Total	21 842	21 369	473

Le CA consolidé progresse de +2.21 % pour atteindre 21 842 K€. A périmètre constant, le chiffre d'affaires est en légère augmentation de +1.6 %.

Les charges externes se sont élevées à 8 775 K€ soit 39.9% du chiffre d'affaires (contre 40.17 %). L'accroissement provient de la refacturation des frais de management par la holding la SA FITROC.

Les charges de personnel à 7 491K€, sont en baisse de 5.2%. Elles représentent désormais 34.3 % du chiffre d'affaires (contre 37.00 % l'exercice précédent). Cette baisse provient de la réduction des fonctions supports du siège et de la prise en comptes des frais de management directement par la holding FITROC.

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 988 K€ soit 4.5% du chiffre d'affaires et restent stables par rapport à l'exercice 2007 à 932 K€ (4.4% du chiffre d'affaires).

Le résultat opérationnel courant s'établit à 1 903 K€ contre 1 757 K€ pour l'exercice précédent. Il représente 8.7 % du chiffre d'affaires contre 8.2 % en 2007. Cette hausse du résultat

opérationnel courant s'explique essentiellement par l'augmentation du chiffre d'affaires, provenant de la hausse du taux marginal de la commission prélevée sur les transactions effectuées dans les points de vente. Ce taux marginal qui était de 38% a été porté à 45% au 1er juillet 2008.

Le coût de l'endettement financier net a augmenté de 24% mais reste avec 237 K€ contre 191 K€ au cours de l'exercice précédent à un niveau bas. L'amélioration du résultat financier, passant de 97 K€ en 2007 à 126 K€ en 2008, s'explique par la hausse des autres produits financiers à 88 K€ contre 17 K€ au cours de l'exercice précédent.

Le résultat net - part du groupe s'établit à 1 208 K€ soit 5.5% du chiffre d'affaires contre 1 402 K€ et 6.6% au 31 décembre 2007, enregistrant une baisse de 194K€, qui provient en grande partie de l'augmentation de 331 K€ de la charge d'impôt.



Bilan consolidé

Les écarts d'acquisition non affectés à un élément d'actif s'élèvent à 11 940 K€ contre 11 392 K€ l'année précédente. L'augmentation sur l'exercice provenant des acquisitions réalisées.

Le total des actifs net non courants est en légère progression passant de 17 001 K€ à 17 510 K€.

Le total des actifs courants s'élève à 7 329 K€ contre 7 502 K€ au 30 septembre 2007.

Les capitaux propres (groupe et intérêts minoritaires) augmentent de 5,9% (10 968 K€ contre 10 361 K€), provenant du résultat net de l'exercice (1 242 K€), sous déduction des dividendes versés au cours de la période (605 K€).

Le taux d'endettement passe de 38,1 % en 2007 à 40,7 % en 2008, suite à la politique d'investissement continu du groupe et en particulier le rachat de points de vente appartenant à des franchisés.

Comptes sociaux

Compte de résultat

L'augmentation sensible du chiffre d'affaires à 8 417 K€ contre 6 941 K€ provient pour l'essentiel de la facturation de prestation de services par TROC de L'ILE SA à sa filiale magasins TROCMAG. Deux types de prestations sont refacturées par TROC de L'ILE SA :

- Les Royalties qui équivalent à 3% du CA TTC réalisé par les points de vente intégrés, (procédure identique pour les magasins franchisés)
- Les frais de siège pour la quote-part relative à leur utilisation par les entités magasins. Ceci concerne en particulier les frais de comptabilité, paye, support juridique, recrutement et Direction Générale.

Les charges externes se sont élevées à 4 002 K€ contre 3 471 K€. La masse salariale s'est réduite à 1 859 K€ contre 2 216 K€ au cours de l'exercice précédent, conformément au plan de rationalisation des services centraux du groupe. Les dotations aux amortissements se sont élevées à 177 K€ contre 164 K€ ; des dotations aux provisions sur actif circulant ont été comptabilisées pour 340 K€.

L'exercice dégage ainsi un résultat d'exploitation de 1 332 K€, en très forte augmentation par rapport à l'exercice précédent (112 K€).

L'imputation d'un résultat financier de 1 064 K€ permet d'enregistrer un résultat courant avant impôts de 2 396 K€ contre 927 K€ au titre de l'exercice 2006-2007.

Après comptabilisation d'un résultat exceptionnel de -165 K€ et d'un impôt société de 171 K€, le bénéfice de l'exercice ressort à 2 059 K€ contre 942 K€ au 30 septembre 2007.

Figure en annexe le tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Bilan

Les actifs immobilisés ont augmenté à 9 091 K€ contre 9 038 K€. L'actif circulant hors disponibilités s'élève à 7 604 K€ contre 4 304 K€ lors de l'exercice précédent.

Les capitaux propres ont augmenté à 9 303 K€ contre 7 838 K€. Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 4 067 K€ contre 3 543 K€ précédemment.

Information sur le capital et sa détention

Capital et droits de vote

Le capital s'élève à 5 380 800 euros, divisé en 672 600 actions de 8 euros de valeur nominale chacune, d'une seule catégorie.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 août 1996 a instauré un droit de vote double attaché aux actions nominatives inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même titulaire.

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 du même code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

- FITROC, S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance : 84,74 % du capital

Aucun autre actionnaire ne possède une participation visée par la loi.

Les titres en bourse

Nous vous rappelons que l'action TROC DE L'ILE est cotée sur le Marché Libre de la Bourse de Paris depuis le 12 Mars 1997. La cotation du titre au 30 septembre 2008 était de 16,01€. Le nombre de titres échangés durant l'année fiscale a été de 11 643 titres soit une moyenne mensuelle de 971 titres.

La capitalisation boursière au 30 septembre 2008 ressortait à 10 768 K€. La valeur du titre au 31 décembre 2008 était inchangée à 16,01€.

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de Commerce, nous vous précisons l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit au 30 septembre 2008 = NEANT

Evolution des portefeuilles actions de la société - prises de participations ou prises de contrôle

Prises de participations

Néant

Prise de contrôle

Nous avons acquitté le complément de prix de vente contractuel, dans le cadre de l'acquisition de la master franchise Belge GDP développement Belgique pour un montant de 168 K€.

Par l'intermédiaire de notre filiale de droit belge, Troc.com Benelux (ex GDP Development), nous avons acquis les parts sociales composant le capital de la SPRL WATROC.

Cession de participations et autocontrôle

Nous avons cédé nos participations de 26% au capital des sociétés franchisées suivantes : SARL A.V.E, EMAGILINE, INOVA, FILPI.

Nous avons aussi cédé notre participation dans le capital de TROGIRONE SARL en Espagne au bénéfice de TROCOGEST.

Il n'existe à ce jour aucune participation directe ou indirecte pouvant être qualifiée d'autocontrôle.

Sociétés contrôlées

Les participations qui continuent d'être détenues par notre société sont relatives notamment à la SAS TROCMAG, aux S.C.I. et à la SAS TROC (anciennement TROC.COM) que nous détenons en association avec des franchisés. Elles sont énumérées dans le tableau des filiales et participations.



Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées

Notre filiale française d'exploitation TROCMAG exerce l'activité de dépôt-vente via les 32 succursales qu'elle regroupe. Un certain nombre d'opérations de réorganisation ont été menées dans nos activités :

En France :

- TROC SA a cédé pour 1€ ses participations dans les sociétés Marion et JLT à sa filiale magasin TROCMAG.

- Les sociétés Marion, JLT, Ellergie et GBH, détenues à 100% par la société TROCMAG SAS, ont fait l'objet d'une opération de fusion via une procédure de Transmission universelle de Patrimoine.

- La SARL Bac G, devenu TROC.COM SARL a fait l'objet d'une opération de fusion avec TROC de L'ILE SA via une procédure de Transmission Universelle de Patrimoine.

A l'étranger :

- Allemagne : arrêt de l'exploitation de notre filiale Dépôt GmbH en raison de la faiblesse récurrente des résultats d'exploitation

- Belgique : Cession de notre point de vente de Gandt, acquisition de la société Watroc exploitant le point de point de vente de Wavre et fusion de l'ensemble de nos structures belges : GDP DEVELOPMENT SA, JYD BVBA, DTI SA, GDPG Bvba, SPRL VEZOLES, SPRL WATROC au sein de la nouvelle entité unique Troc.com BENELUX.

- Espagne : Prise de participation minoritaire au sein de la SARL TROCOGEST (40 %) et cession à cette même société de la totalité des titres de la SARL TROGIRONE.

L'ensemble de ces succursales et filiales développent l'activité de dépôt-vente de biens d'équipement de la maison et des loisirs sous notre nouvelle enseigne Troc.com. Les biens d'équipements sont présentés dans un espace d'exposition organisé, rigoureusement agencé, conformément au concept. Les points de vente fonctionnent avec une équipe de 3 à 6 personnes en fonction de la dimension du local et de l'activité déployée.

Notre société continue par ailleurs de détenir 99% du capital de la SCI LES CANAUX, LES DRAILLES et à 100% du capital des SCI LES FAÏSSES, WOIPPY, DOLE TRADE (Barcelone) qui abrite l'activité de notre filiale TROC IBERIA, et 51% du capital de la SCI LES LAUZES qui loue ses bâtiments à une société franchisée. Nous détenons également une participation majoritaire dans la société TROC à hauteur de 75,35%.

Perspectives d'avenir

L'objectif stratégique du groupe est de continuer à accroître ses performances financières grâce à la poursuite d'une politique de croissance rentable.

Cette politique se déclinera par zone géographique :

En France : poursuite de l'ouverture de nouveaux points de vente en franchise et reprises ponctuelles de magasins en propre lorsqu'ils remplissent les critères de rentabilité du groupe.

En Belgique : L'accent sera mis sur le développement de la franchise en Flandre et dans les zones non encore couverte dans le reste du pays.

En Espagne : Le développement sera accéléré en raison du potentiel important du pays et de la mise en place de la structure TROCOGEST, en partenariat avec des opérateurs locaux.

En Allemagne : Après la modification de notre structure de développement local intervenue au cours de l'exercice passé, l'accent sera mis sur l'amélioration des performances des magasins détenus en propre. En outre de nouveaux points de vente devrait s'ouvrir au cours de l'exercice prochain.

En Suisse et en Hollande nous travaillons avec nos masters franchisés locaux de façon à accélérer le développement de notre enseigne dans ces pays. En outre, nous avons lancé en 2008 notre site marchand www.troc.com qui constitue une révolution du marché du dépôt-vente.

La concrétisation de notre programme « Best Practices » doit nous permettre d'atteindre l'excellence dans notre profession. Au niveau du siège, la mise en place de notre nouveau système d'information - Business Place de CEGID - et la focalisation sur le support à apporter au secteur commercial, nous conduira à mener une réflexion sur l'évolution de nos services fonctionnels.

A la fin de l'exercice, nous prévoyons de compter 186 points de vente, qui doivent nous permettre de réaliser un volume d'encaisses que nous avons fixé à 155 M€ pour l'exercice.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous avons constaté depuis la fin de l'exercice précédent, une détérioration importante de la conjoncture. Même si notre activité est moins impactée que le commerce de neuf par le ralentissement général de l'économie, nous ressentons nous aussi les premiers effets de la récession. Le volume d'encaisse constaté au cours du 1er trimestre fiscal de l'exercice 2008-2009, est en recul de 8% par rapport au même trimestre de l'année précédente à périmètre constant.

Activité en matière de recherche et développement

Notre société ne mène aucune activité particulière en matière de recherche et de développement.

La Politique Sociale

Le développement du groupe **Troc.com** repose principalement sur les qualités entrepreneuriales et commerciales des directeurs de magasin en filiales comme en franchises.

La cohésion du réseau, le développement des qualités commerciales sont les principaux axes de formation et d'amélioration des compétences de nos collaborateurs.

La formation continue

A cet effet, un plan de formation est défini chaque année par la « Commission Formation », composée de franchisés et du responsable formation du groupe et du directeur du réseau. Cette commission valide les actions et les prestataires extérieurs chargés de dispenser les formations sur les thèmes élaborés annuellement.

Il faut ajouter à ces formations dispensées par des prestataires extérieurs l'ensemble des formations métier et informatique dispensées en continue tant auprès des collaborateurs des magasins, que de l'équipe travaillant au siège de la franchise. La politique de formation s'inscrit pleinement dans le cadre de la réforme sur la formation professionnelle.

La « Pépinière d'Entrepreneurs »

Afin de favoriser la croissance du réseau et la dynamique des filiales, un plan de recrutement audacieux a été mis en place en fin d'exercice 2004. Il consiste à recruter de futurs franchisés n'ayant pas les moyens financiers d'accéder à la création d'entreprise. L'ambition de ce programme est de sélectionner des entrepreneurs talentueux, qui dans un premier temps se verront confier la direction d'une filiale et après une expérience réussie de 2 à 3 ans au sein du groupe, seront financés par le franchiseur afin de créer leur propre franchise TROC DE L'ILE. Après la formation traditionnelle au métier du dépôt-vente et à l'informatique, ils bénéficieront d'une formation élargie en gestion, finance, management et développement personnel. Ainsi que rappelé ci-avant, deux directeurs de magasin ont accédé au statut de franchisé au cours de l'exercice ce qui démontre le succès de ce programme.

La politique de rémunération

L'ensemble des salariés du groupe Troc.com bénéficie d'un système d'intéressement aux performances du groupe.

Les collaborateurs qui travaillent dans les points de vente bénéficient en outre de primes liées aux progressions de chiffre d'affaires d'une année par rapport à l'autre.

Depuis 2003, une part de la rémunération individuelle est également liée à des objectifs Groupe ainsi qu'à des objectifs de performance individuelle, faisant de la croissance un objectif commun à tous.

La Politique Environnementale

S'agissant de prestations de service, les activités d'un magasin Troc.com sont des activités non polluantes. De surcroît, les locaux construits par la holding respectent les normes environnementales (gestion des eaux de pluies et des eaux usagées, matériaux d'isolation respectueux pour l'environnement, ...).

Les déchets générés par un Troc.com sont non polluants, recyclables (papier, cartons d'emballages, ...) et leur volume est marginal, les biens étant d'occasion et arrivant et repartant de nos points de ventes sans emballage.

Toutefois, la plupart des communes dans lesquelles nous sommes implantés ayant mis en place un système de tri sélectif des déchets, nous accompagnons ces politiques et gérons nos déchets en conséquence.

Depuis 2007, TROC DE L'ILE S.A. a adhéré pour le compte de l'ensemble des magasins français à un Eco organisme, ECOFOLIO, auquel nous versons une contribution financière calculée en fonction du tonnage d'imprimés utilisés annuellement.

Identification et Gestion des Risques

Risques liés au développement international

De par son implantation dans la zone Euro, notre société ne s'expose à aucun risque lié à des écarts de change, instabilité politique ou risque de développement dans un pays émergent. L'activité avec la Suisse est pour l'instant marginale et ne nécessite aucune politique de couverture de change.

Risques financiers

Liquidité

Le groupe a contracté auprès de différentes banques, un crédit amortissable mobilisable par billets dont le soldé inutilisé au 30 septembre 2008 est de 200 K€.

Les excédents de trésorerie générés par l'activité des magasins et placés sous forme de FCP monétaires réguliers, ont permis de ne pas avoir recours au 30 septembre 2008 à la mobilisation de crédit. Au 30 septembre 2008, la position excédentaire de la trésorerie et équivalent de trésorerie s'établissaient à 3 245 K€.

Risque de taux

Au cours de l'exercice 2008, 1 406 K€ d'emprunts supplémentaires ont été souscrits pour l'acquisition de nouvelles filiales.

Au 30 septembre 2008, le montant total des emprunts en cours s'élevait à 4 117 K€, dont 190 K€ destinés à de l'investissement immobilier.

La partie à taux fixe de ces emprunts s'élève à 3 277 K€, et la partie variable à 840 K€ avec mise en place de couverture (cap).

L'endettement net du groupe passe à 11.2% au 30 septembre 2008. Il était nul au 30 septembre de l'année précédente.

Risques sur les actions

TROC DE L'ILE SA ne détient aucune action en autocontrôle.

Risques juridiques

Contrat de franchise et de master franchise

L'ensemble des contrats de franchise et master franchise est signé pour une durée initiale de 9 ans, avec option de renouvellement. Le développement de la master Belgo/Luxembourgeoise continue d'être assuré par le groupe depuis le rachat le 1er Octobre 2004.

Le développement en Suisse se poursuit en Master franchise. Nous comptons aujourd'hui 3 magasins en Suisse.

Le développement en Allemagne est assuré, via des filiales à 100% de TROC DE L'ILE SA.

Le développement en Espagne a été confié à la nouvelle structure TROCOCGEST dont nous détenons une participation minoritaire de 40%. Pour les contrats de franchise français arrivant à échéance, une politique active de renouvellement est menée auprès des franchisés, avec succès puisque le taux de renouvellement est proche de 100%.

Cadre réglementaire

La réglementation sur l'urbanisme français, via la loi « Royer » de 1973, imposait pour toute création d'une surface commerciale supérieure à 300 m², une demande d'autorisation de la Commission Départementale d'Équipement Commerciale (CDEC), puis de la Commission Nationale d'Équipement Commerciale (CNEC) en second ressort. Sur l'ensemble des requêtes présentées à ce jour, celles-ci ont toujours été accueillies favorablement par les commissions, l'activité des Troc.com représentant une complémentarité avec le commerce local. La Loi LME du 4 août 2008 ayant porté le seuil de demande d'autorisation de 300 m² à 1000 m², les nouvelles implantations devraient s'en trouver facilitées.

Contentieux

La société provisionne les litiges après examen individuel des dossiers. Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la date de clôture une obligation du groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Assurances

La société a souscrit auprès de la compagnie ZURICH un contrat cadre couvrant :

- La responsabilité civile
- Les dommages aux biens
- La perte d'exploitation
- Responsabilité Civile Informatique

Le franchiseur a par ailleurs souscrit une police d'assurance spécifique à l'activité déployée par les magasins dont l'objet est de garantir aux déposants le paiement, dans certaines circonstances, des sommes qui leurs sont dues.

Liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux, (rémunérations et avantages)

En application de l'article L 225-102-1 al.1 et 2 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste des mandataires sociaux, ainsi que le montant de la rémunération et des avantages en nature perçus par eux :

1 - Monsieur Georges YANA, Président du Directoire, a reçu au cours de l'exercice une rémunération de 15 300€ ainsi qu'un avantage en nature à hauteur de 198€. Depuis le 1er janvier 2008, la rémunération de Mr Yana a été prise en charge par la SA FITROC.

Monsieur Georges YANA est également Président du Directoire de FITROC, société mère du groupe TROC DE L'ILE SA.

Monsieur Georges YANA est également titulaire du mandat de gérant non rémunéré dans les sociétés espagnoles DOLE TRADE SL, TROC IBERIA et française TROC MAG SAS.

2 - Monsieur François Brun, Membre du directoire, a perçu une rémunération de 2740€ au cours de l'exercice.

3 - Monsieur Jean-Pierre BOUDIER, Président du Conseil de Surveillance, dont les jetons de présence se sont élevés à 6 000€ et la rémunération à 48 000€.

Les autres mandats exercés par Monsieur Jean-Pierre BOUDIER sont les suivants :

- Président du conseil de surveillance de la SA FITROC

- mandat de gérant non rémunéré des SCI LES FAISSES, LES LAUZES, LES DRAILLES, LES CANAUX ;

4 - Madame Valérie BOUDIER, Vice-présidente du Conseil de Surveillance, Monsieur Georges BOUDIER, membres du Conseil de Surveillance n'ont perçu aucune rémunération ni aucun avantage.

Affectation du résultat - Distribution

Nous vous proposerons d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 2 059 746,47€ de la façon suivante :

- 5% à la réserve légale : 102 987,00€
- à titre de dividendes distribués aux actionnaires 1 681 500,00€
- le solde au poste « autres réserves » 275 259,47€

Le dividende unitaire s'élèvera à 2,5€ / action. Il sera mis en paiement le 3 avril 2009.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	
	Dividende/action	Autres revenus distribués
2004/2005	0,60	-
2005/2006	0,70	-
2006/2007	0,90	-

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue au 20 de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de la Loi des finances pour 2008, la faculté est offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter préalablement à chaque encaissement et de manière irrévocable pour l'assujettissement de cette distribution à un prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu de 18 %.

Conformément à la réglementation, ce dividende sera mis en paiement, net de contributions sociales, pour les actionnaires personnes physiques.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, nous vous informons que l'exercice enregistre un montant de 20 265€ de dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du même code.

Situation des mandats des membres du Conseil de Surveillance

Le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Mr Jean Pierre BOUDIER venant à expiration à l'issue de l'Assemblée, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions

pour une nouvelle période de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2014.

Actionnariat salarié

La proportion du capital de la Société détenue par les salariés est inférieure à 3 %, les actionnaires sont par conséquent invités à se prononcer en application de l'article L 225-129 6 du Code de Commerce en assemblée générale extraordinaire, dans les conditions de l'article L 3332-18 et suivants du code du travail, sur l'éventualité d'une augmentation du capital réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise.

L'objectif de la loi est de favoriser l'actionnariat de tous les salariés, c'est à dire en pratique, de permettre aux sommes qui seraient épargnées par ceux-ci, dans l'entreprise, de pouvoir être utilisées en actions de la société qui les emploie.

L'application d'un tel dispositif reste évidemment subordonnée à l'existence d'une véritable épargne salariale et à la mise en place d'un plan d'épargne d'entreprise.

En raison de la situation particulière de notre société, et notamment de l'absence de mise en place à ce jour d'un dispositif de plan d'épargne d'entreprise, nous vous invitons à décider qu'il n'y a pas lieu de procéder à une telle augmentation de capital.

Rapport du Président du Conseil de Surveillance

Nous allons vous donner par ailleurs la lecture du rapport du Président du Conseil de Surveillance établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les mesures de contrôle interne mises en place par la société.

Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons vous donner lecture du rapport général et du rapport sur les comptes consolidés de vos commissaires aux comptes, de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-86 du code de commerce et de leur rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Enfin vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil de Surveillance.

Fait aux Angles le 4 février 2009
Le Directoire - Georges YANA

Tableau des résultats de la société
au cours des 5 derniers exercices

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Capital en fin d'exercice					
Capital Social	5 380 800	5 380 800	5 380 800	5 380 800	5 380 800
Nombre des actions ordinaires existantes	672 600	672 600	672 600	672 600	672 600
Nombres des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Nombre maximal d'actions futures à créer	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Par conversion d'obligations	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Par exercice de droit de souscription	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opération et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 721 300	4 854 320	4 888 985	6 941 012	8 416 667
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	681 389	876 734	956 726	1 589 265	2 537 881
Impôt sur les bénéfices	40 707	58 389	0	24 023	171 308
Participations des salariés dues au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	401 469	404 935	633 780	942 257	2 059 746
Résultat distribué	376 656	403 560	470 820	605 340	1 681 500
Résultats par action					
Résultat après impôt, participations des salariés, avant dotations aux amortissements & dotations et reprises aux provisions	0.95	1.22	1.42	2.36	3.52
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.60	0.60	0.94	1.40	3.06
Dividende attribué à chaque action	0.56	0.60	0.70	0.90	2.50
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	31	33	33	41	38
Montant de la masse salariale de l'exercice	954 316	1 087 012	1 231 543	1 541 101	1 319 551
Montant des sommes versées au titre d'avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvre sociales)	389 503	465 690	575 104	675 479	539 326



Une deuxième vie pour vos objets.

WWW.TROC.COM

Rapport du conseil de Surveillance

Rapport

du conseil de surveillance

à l'Assemblée générale mixte du 20 mars 2009

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que celui-ci nous a, dans le délai de trois mois de la clôture de l'exercice, communiqué le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 septembre 2008, son rapport, le texte des résolutions qui vont vous être présentées ainsi que tous les autres documents prescrits par la loi.

Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2008 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 17 257 K€

Chiffre d'affaires : 8 417 K€

Résultat de l'exercice : 2 059 K€

Au cours de cet exercice, nous avons été constamment informés des opérations sociales et de leurs résultats par les rapports qui nous ont été présentés par le Directoire, conformément à la Loi.

Il nous a également été exposé les opérations suivantes, réalisées au sein du Groupe :

- Prise de participation minoritaire à hauteur de 40% dans le capital de la société TROCOGEST société de droit espagnol, a qui a été concédé le contrat de « master franchise » pour l'ensemble du territoire espagnol.
- Allemagne : arrêt de l'exploitation de notre filiale Depot GmbH
- Belgique : Cession de notre point de vente de Gandt, acquisition de la société WATROC exploitant le point de vente de Wavre et fusion de l'ensemble de nos structures belges : GDP DEVELOPMENT SA, JYD BVBA, DTI SA, GDPG Bvba, SPRL VEZOLES, SPRL WATROC au sein de la nouvelle entité unique Troc.com BENELUX.
- TROC SA a cédé pour 1 ses participations dans les sociétés Marion et JLT à sa filiale magasin TROCMAG.
- Les sociétés Marion, JLT, Ellergie et GBH, détenues à 100% par la société TROCMAG SAS, ont fait l'objet d'une opération de fusion via une procédure de Transmission universelle de Patrimoine.
- La SARL Bac G, devenue TROC.COM SARL a fait l'objet d'une opération de fusion avec TROC de L'ILE SA via une procédure de Transmission Universelle de Patrimoine.

Ces opérations ont été guidées par une volonté de rationalisation des structures du groupe afin d'accélérer son développement.

Nous avons par ailleurs eu connaissance des comptes consolidés ainsi que des conclusions formulées par nos commissaires aux comptes.

Nous n'avons aucune observation particulière concernant l'ensemble des rapports et documents, bilan, compte de résultat, annexes, comptes consolidés, qui ont été portés à notre connaissance, ni sur l'affectation du résultat qui vous est proposée par le Directoire.

Fait aux Angles le 4 février 2009
Le Conseil de Surveillance - Jean-Pierre Boudier



Rapport

du Président du conseil de surveillance sur le contrôle interne

au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2008

Rappel des obligations légales

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société TROC DE L'ILE SA, en détaillant notamment celles relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière pour les comptes sociaux et consolidés.

Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du conseil de surveillance

Le Conseil de Surveillance de la société TROC DE L'ILE SA est composé de 3 membres ; Monsieur Jean Pierre BOUDIER Président, Madame Valérie BOUDIER Vice Président Monsieur Georges BOUDIER

Il se réunit trimestriellement.

Il examine les rapports du Directoire, les arrêtés trimestriels, les comptes intermédiaires semestriels et prévisionnels, les comptes consolidés, approuve les budgets, les plans à 3 ans et les orientations stratégiques du groupe, acquisitions, cessions, investissements, ajustement des ressources humaines et financières.

La rémunération des membres du conseil de surveillance est de 6 000€ au titre de jetons de présence, versés à Mr Jean Pierre BOUDIER, lequel reçoit également 48 000€ au titre de la rémunération de ses fonctions spécifiques de Président.

Ces montants ont été fixés eut égard à l'ampleur des interventions nécessitées par les fonctions occupées par Monsieur Jean Pierre BOUDIER.

Le Président précise que la société ne se réfère pour l'instant à aucun code de gouvernement d'entreprises élaborés par les organisations représentatives, dans l'attente de l'examen détaillé de ceux-ci par le Conseil de surveillance en vue de l'adoption éventuelle en tout ou partie de l'un d'eux

Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Il n'existe aucune modalité particulière relative à la participation des actionnaires à l'assemblée, et il convient à cet égard de se référer aux dispositions statutaires, étant précisé que l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 août 1996 a instauré un droit de vote double attaché aux actions nominatives inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même titulaire.

Structure du capital

Le Président précise que, conformément à la réglementation, le rapport de gestion du Directoire fait mention des informations concernant la structure du capital de la société TROC DE L'ILE SA et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.



Procédures de contrôle interne

Définition du contrôle interne et objectif du rapport

Les procédures de contrôle interne en vigueur au sein du sous groupe formé par la société TROC DE L'ILE SA et ses filiales ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et les règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société TROC DE L'ILE SA reflètent avec sincérité l'activité et la situation de celle-ci.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans le domaine comptable, financier, fiscal et juridique. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Objectifs du rapport : description du contrôle interne

Ce rapport a été établi à partir d'un inventaire des procédures en vigueur dans le groupe Troc.com et des contrôles réalisés par les services de celui-ci, et plus particulièrement en ce qui concerne les services de la société TROC DE L'ILE SA.

Description de l'environnement de contrôle interne

Les acteurs du contrôle interne

Le groupe Troc.com est très décentralisé car l'activité des magasins est exercée par des succursales regroupées au sein de la filiale d'exploitation TROCMAG, elle-même contrôlée par la sous holding TROC DE L'ILE SA qui assure la coordination des fonctions support (comptabilité, trésorerie, consolidation, ressources humaines, développement, commercial réseau, juridique, communication), étant précisé que les fonctions de management du groupe sont désormais assurées par la société mère FITROC. Par ailleurs la sous holding TROC DE L'ILE SA exerce en direct l'activité de franchiseur.

Acteurs exerçant des activités de contrôle au sein de la sous holding TROC DE L'ILE SA :

Les instances de Direction se réunissent mensuellement. Le Directoire met en œuvre et développe les orientations et les décisions stratégiques prises par la société holding FITROC.

Le Comité de Direction contrôle les performances des magasins et de la sous holding TROC DE L'ILE SA et propose les mesures correctives.

Les fonctions support exercées par la sous holding TROC DE L'ILE SA sont :

- Comptabilité : suivi des questions comptables spécifiques des succursales, analyse du reporting ;
- Trésorerie : centralisation quotidienne et suivi de la trésorerie du groupe
- Finance : mise en place des emprunts et négociation des conditions bancaires pour l'ensemble du groupe
- Consolidation : réalisation des opérations de consolidation à partir des liasses des filiales succursales,
- Ressources humaines : définition de la politique de ressources humaines, assistance et contrôle des succursales
- Développement : recherche de nouveaux franchisés et suivi jusqu'à la signature
- Commerciale : organisation et suivi de la performance commerciale des filiales magasin et des franchisés et contrôle des procédures opérationnelles
- Juridique : suivi juridique des succursales, obligations annuelles et suivi des opérations courantes ou ponctuelles dont la contractualisation avec les franchisés et le suivi des opérations exceptionnelles
- Assurances : centralisation de la contractualisation pour l'ensemble des magasins notamment sur la couverture des avoirs des déposants (mobiliers et fonds à réserver)

Éléments externes au groupe :

Les comptes consolidés du groupe et du sous groupe TROC DE L'ILE SA sont établis avec l'assistance du cabinet « KPMG Entreprises » à Marseille.

Les commissaires aux comptes interviennent en deux phases, sur les procédures de préparation des arrêtés des comptes et sur l'arrêté final des comptes annuels.

La maîtrise des risques

Les principaux risques encourus par la société TROC DE L'ILE SA tiennent à son métier et son organisation.

Le métier de dépôt vente ne présente pas de risque métier en tant que tel, mais la rentabilité tient essentiellement à la capacité de management du directeur de chaque succursale.

Le risque de détournement de marchandises ou des fonds dus aux déposants est couvert :

- Par un contrôle des opérations de dépôts vente à travers un logiciel permettant d'assurer la traçabilité des opérations du dépôt initial, depuis la vente jusqu'à la rétrocession au déposant.
- Par un contrat d'assurance aussi bien pour notre filiale d'exploitation TROCMAG que pour les franchisés.

Les risques juridiques liés au métier de franchiseur sont couverts par l'expérience du groupe dans ce domaine et par les supports juridiques internes et externes.

Le métier de franchiseur connaît des variations d'activité d'une année à l'autre en fonction du nombre de candidats et la capacité à ouvrir de nouveaux points de vente (détection de locaux et obtention des autorisations pour l'ouverture de surfaces commerciales).

L'organisation du groupe Troc.com est fondée sur une très grande décentralisation opérationnelle, le rôle du responsable du réseau étant de s'assurer que les actes de gestion des succursales sont conformes aux objectifs du groupe. Les succursales s'appuient sur l'expertise de la sous holding TROC DE L'ILE SA dans les fonctions supports.

Les éléments clés des procédures de contrôle interne mises en place par la société

Un manuel d'organisation définit les rôles de chacun au sein des magasins. L'organigramme de la sous holding TROC DE L'ILE SA définit les missions auprès des filiales et des franchisés.

Organisation des délégations et autorisations : elles sont gérées au niveau de chaque succursale, sous la responsabilité des mandataires sociaux. Les règles d'application pour l'ensemble des activités sont en cours de définition. Cependant, les investissements sont approuvés par la sous holding TROC DE L'ILE SA et les délégations données aux succursales s'inscrivent dans le cadre des budgets.

Systèmes d'information : toutes les succursales utilisent un système d'information identique à celui fourni aux franchisés pour le suivi des opérations de dépôts ventes ; les opérations comptables de l'ensemble du groupe en France, sont suivies par la même progiciel comptable.

Des procédures précisent les liaisons entre les succursales et les fonctions support, sur les informations ascendantes et les rôles respectifs des intervenants au sein de la sous holding TROC DE L'ILE SA et dans les succursales.

Contrôle budgétaire et de gestion : pour chaque succursale est établi un reporting mensuel en J+20 comparé à l'année précédente et au budget, il permet un suivi du résultat et du détail des ses composantes.

Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société TROC DE L'ILE SA sur les succursales

Le rôle de la sous holding TROC DE L'ILE SA est d'apporter un service support et de contrôler les réalisations par rapport aux objectifs définis. Le reporting mensuel est analysé au niveau de

chaque succursale et de la société TROC DE L'ILE SA.

Les informations sur les engagements reçus/donnés à transmettre à la société TROC DE L'ILE SA sont recensées dans les procédures juridiques et comptables.

Les budgets sont présentés et approuvés par la sous holding TROC DE L'ILE SA.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la société TROC DE L'ILE SA

La fonction comptable est centralisée dans sa mise en œuvre pour chaque succursale ; un chef comptable assure la responsabilité du service comptable, son travail est supervisé par le Directeur Financier du groupe et l'ensemble de la consolidation est assuré par la société TROC DE L'ILE SA en ce qui concerne son périmètre de consolidation et FITROC, en ce qui concerne le périmètre d'ensemble du groupe.

Des instructions d'arrêtés des comptes groupe ont été rédigées, diffusées et sont appliquées ; elles définissent :

- Le processus d'arrêtés des comptes, avec un calendrier rigoureux,
- Les différents indicateurs de référence,
- Les principes et techniques d'arrêtés des comptes,
- Le processus de consolidation (périmètre, liasses, retraitements, conversions, opérations internes, éliminations des titres, les contrôles).

Outre le reporting mensuel, des comptes intermédiaires sont produits au trimestre.

Procédure d'élaboration de la consolidation des comptes : le service comptable, assisté du cabinet indépendant « KPMG Entreprises » à Marseille, établit des comptes consolidés annuellement, sur la base des liasses de consolidation des filiales conformément aux instructions du groupe. La consolidation est réalisée avec un des progiciels de référence du marché.

Les commissaires aux comptes interviennent dans l'ensemble du groupe en deux phases. Le résultat de leurs investigations est analysé aux sociétés TROC DE L'ILE SA et FITROC, les éventuels dysfonctionnements constatés sont analysés au siège et les mesures correctrices et préventives sont transmises et expliquées aux succursales.

Ce rapport a été soumis à l'approbation du Conseil de surveillance dans sa réunion du 22 décembre 2008 et sera rendu public selon les modalités de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF.

Fait aux Angles le 22 décembre 2008
Le Président du Conseil de Surveillance
Jean-Pierre Boudier

Rapport

des commissaires aux comptes sur le contrôle interne

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la société TROC DE L'ILE pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société TROC DE L'ILE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2008.

Il appartient au Président du conseil de surveillance de rendre compte et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance, un rapport portant notamment sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ainsi que d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du conseil de surveillance ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du conseil de surveillance.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Par ailleurs, nous attestons que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait aux Angles et à Marseille, le 3 mars 2009

Les commissaires aux comptes :

FREDERIC RAMBALDI



MAZARS SA - Patrick Zirah - Associé



Rapport

des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 à L 3332-24 du Code du travail.

Votre Directoire vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient à votre Directoire d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport de l'organe compétent relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Directoire.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Directoire.

Fait aux Angles et à Marseille, le 3 mars 2009

Les commissaires aux comptes :

FREDERIC RAMBALDI



MAZARS SA - Patrick Zirah - Associé





Une deuxième vie pour vos objets.

WWW.TROC.COM

Résolutions soumises à l'Assemblée générale

Résolutions

soumises à l'assemblée générale

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 MARS 2009

A titre ordinaire :

- Rapport de Gestion du Directoire sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2008 ;
- Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice ;
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne visés à l'article L.225-68 du code de commerce ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance prévu par l'article L.225-68 du code de commerce ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du code de commerce ;
- Présentation des comptes sociaux et consolidés ;
- Approbation des comptes sociaux, des comptes consolidés et desdites conventions ;
- Affectation du résultat et distribution de dividendes ;
- Fixation du montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance ;
- Renouvellement de mandats de membres du Conseil de Surveillance ;

A titre extraordinaire :

- Ouverture du Capital aux salariés

A titre mixte :

- Pouvoirs pour formalités.

Au titre de l'assemblée générale ordinaire :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance, du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L.225-68 du code de commerce, et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 septembre 2008 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 30 septembre 2008 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 2 059 746.47€ de la façon suivante :

- 5% à la réserve légale 102 987.00€
- à titre de dividendes distribués aux actionnaires 1 681 500.00€
- le solde au poste « autres réserves » 275 259.47€

Le dividende s'élèvera à 2,50€ / action. Il sera mis en paiement le 3 avril 2009.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée du fait que ce dividende était éligible à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

L'Assemblée reconnaît également avoir été informée qu'il sera mis en paiement net de contributions sociales pour les actionnaires personnes physiques domiciliés en France, ainsi que de la faculté pour ceux-ci d'opter préalablement à chaque encaissement et de manière irrévocable pour l'assujettissement de cette distribution à un prélèvement forfaitaire libérateur de l'impôt sur le revenu.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	
	Dividende/action	Autres revenus distribués
2004/2005	0,60	-
2005/2006	0,70	-
2006/2007	0,90	-

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles L.225-86 et suivants du code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale constate que les charges et dépenses non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 du code général des impôts se sont élevées à 20.265€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2008.

Sixième résolution

L'assemblée Générale fixe à la somme de 6.000€ le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance. Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

Septième résolution

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean Pierre BOUDIER vient à expiration à l'issue de l'assemblée, décide de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de 6 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2014.

Monsieur Jean Pierre BOUDIER présent, déclare qu'il accepte ce renouvellement et qu'il n'est frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Au titre de l'assemblée générale extraordinaire :

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, statuant en application des articles L225.129 6 du Code de Commerce et L3332-18 et suivants du Code du Travail, décide qu'il n'y a pas lieu de procéder à une augmentation de capital au bénéfice des personnes concernées et dans les conditions qui sont prévues à l'article L 3332-18 et suivants du Code du Travail.

Au titre de l'assemblée mixte : Neuvième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.





Une deuxième vie pour vos objets.

WWW.TROC.COM

Patrimoine,
Situation financière, Résultats,

Responsable du document

Georges YANA, Président du Directoire de TROC DE L'ILE.

Attestation du responsable

"A ma connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société, ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée."

Georges YANA
Président du Directoire

Responsables du contrôle des comptes

Responsables du contrôle des comptes

Les commissaires aux comptes ont été nommés le 18 mars 2008 pour une durée de 6 ans, leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée d'approbation des comptes au 30 septembre 2013.

Commissaires aux comptes titulaires :

Mazars & Guerard S.A. représenté par M. Patrick ZIRAH
165, Avenue du Prado - 13008 MARSEILLE

M. Frédéric RAMBALDI
3 Rue des Alizés - 30133 LES ANGLÉS

Commissaires aux comptes suppléants :

M. Philippe BOUILLET
61, Rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE

M. François GIRARD
65, Avenue Clément ADER - Castelnau 2000 - 34170 CASTELNAU LE LEZ

Responsable de l'information

Monsieur Henry RUSTICI
Directeur Financier
TROC DE L'ILE
Quartier de Dinarelle - 2 rue des Alizés
30133 LES ANGLÉS - Tél : 04.90.15.14.13





Une deuxième vie pour vos objets.

WWW.TROC.COM

Eléments Financiers

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société TROC DE L'ILE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

La note 2.4.10 aux états financiers expose les méthodes comptables relatives à la reconnaissance des produits de l'activité du groupe et plus spécifiquement à celle du chiffre d'affaires « dépôt-vente », constitué des commissions reversées à TROC DE L'ILE par les déposants.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

- Ecart d'acquisition

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de perte de valeur des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans la note 2.4.2 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 2.4.2 donne une information appropriée.

- Engagements de retraite

La note 7.11 précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 7.11 aux états financiers fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des ces estimations.

Comme indiqué dans la note 2.5 aux états financiers, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptibles de différer parfois des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait aux Angles et à Marseille, le 3 mars 2009

FREDERIC RAMBALDI




MAZARS SA - Patrick Zirah - Associé

Comptes consolidés Exercice clos le 30 septembre 2008

Compte de résultat

Montants en milliers d'euros	Notes	30/09/08	30/09/07
Chiffre d'affaires	3.1 - 3.2	21 842	21 369
Autres produits des activités courantes	4.2	1 377	1 440
Total des produits		23 219	22 809
Achats consommés		(2 394)	(2 729)
Charges externes		(8 597)	(7 854)
Charges de personnel (dont participation des salariés)		(7 491)	(7 906)
Impôts et taxes		(744)	(467)
Dotations aux provisions		(335)	(302)
Autres charges des activités courantes	4.2	(1 102)	(1 163)
Dotations aux amortissements		(653)	(630)
Total des charges		(21 316)	(21 051)
Résultat opérationnel courant		1 903	1 757
Charges de restructuration et non courants	4.3	0	0
Résultat opérationnel		1 903	1 757
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	6
Coût de l'endettement financier brut		(237)	(197)
Coût de l'endettement financier net	4.4	(237)	(191)
Autres produits et charges financiers	4.5	126	97
Charge d'impôt	5.1	(550)	(219)
Quote-part du résultat net des entreprises associées		0	0
Résultat net		1 242	1 444
Intérêts minoritaires		34	42
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		1 208	1 402
Résultat par action* (en euros)	6	1,80	2,08
Résultat dilué par action** (en euros)	6	1,80	2,08
Dividende par action** distribué par la mère (en euros)		0,90	0,70
* nombre d'actions hors titres auto-détenus		672 600	672 600
** nombre d'actions composant le capital social		672 600	672 600

Bilan actif

Montants en milliers d'euros	Notes	30/09/08	30/09/07
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition	7.1	11 940	11 392
Immobilisations incorporelles	7.2	268	131
Immobilisations corporelles	7.3	4 097	4 265
Immeubles de placement	7.4	497	465
Titres mis en équivalence			
Autres actifs financiers	7.5	658	702
Impôts différés	5.2	51	46
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		17 510	17 001
Actifs courants			
Stocks et en-cours	7.6	732	775
Clients et autres débiteurs	7.7	3 222	2 595
Autres actifs courants	7.8	130	118
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.9	3 245	4 014
TOTAL ACTIFS COURANTS		7 329	7 502
TOTAL DE L'ACTIF		24 840	24 503



Bilan passif

Montants en milliers d'euros	Notes	30/09/08	30/09/07
Capitaux propres			
Capital	7.10	5 381	5 381
Primes liées au capital			
Réserves		4 166	3 399
Résultat consolidé		1 208	1 402
Capitaux propres du Groupe		10 755	10 182
Intérêts des minoritaires		213	179
TOTAL CAPITAUX PROPRES		10 968	10 361
Engagements envers le personnel	7.11	153	138
Provisions	7.12	0	0
TOTAL PROVISIONS		153	138
Emprunts et dettes financières	7.13	2 904	2 483
Impôts différés	5.2	757	470
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		3 661	2 953
Passifs courants			
Découverts bancaires	7.13	44	382
Emprunts et dettes financières	7.13	1 522	1 079
Fournisseurs et autres créiteurs	7.14	8 057	8 907
Autres passifs courants	7.15	436	683
TOTAL PASSIFS COURANTS		10 059	11 052
TOTAL DU PASSIF		24 840	24 503

Tableau de flux de trésorerie

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	30/09/2007
Résultat net total consolidé	1 242	1 444
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	688	1 362
+/- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(31)	(22)
+/- Plus et moins values de cessions	(88)	(233)
- Dividendes sur titres non consolidés		
+/- Charge d'impôt différé	281	26
Capacité d'autofinancement	2 092	2 577
- Variation du BFR lié à l'activité	(992)	978
Trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 100	3 555
+/- Incidence des variations de périmètre	(35)	250
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 596)	(2 463)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	360	339
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(23)	(302)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	8	
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		
+/- Variation des prêts et avances consentis		
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	(571)	550
Trésorerie provenant des activités de placement	(1 857)	(1 626)
Augmentation de capital		
Acquisition nette d'actions propres		
- Dividendes payés aux actionnaires du groupe	(605)	(471)
- Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées	(0)	(49)
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	1 720	489
Variation de trésorerie avant remboursement d'emprunts	358	1 898
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location-financement)	(778)	(1 081)
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location-financement)		
+/- Autres flux liés aux opérations de financement		
Trésorerie provenant des activités de financement	336	(1 112)
Incidence de la variation des taux de change		
Variation de trésorerie	(421)	818
Trésorerie à l'ouverture	3 632	2 814
Trésorerie à la clôture	3 211	3 632

Variation des Capitaux propres consolidés

Montants en milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part du groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 09.2006	5 381	0	2 633	1 237	9 251	188	9 439
Affectation de résultat 09.2006			1 237	(1 237)	0		0
Distribution de dividendes			(471)		(471)	(49)	(520)
Résultat de l'exercice 09.2007				1 402	1 402	42	1 444
Autres mouvements				0	0	(2)	(2)
Situation à la clôture de l'exercice 09.2007	5 381	0	3 399	1 402	10 183	179	10 361
Affectation de résultat 09.2007			1 402	(1 402)	0		0
Distribution de dividendes			(605)		(605)	(0)	(605)
Résultat de l'exercice 09.2008				1 208	1 208	34	1 242
Autres mouvements			(31)		(31)	0	(30)
Situation à la clôture de l'exercice 09.2008	5 381	0	4 166	1 208	10 755	213	10 968

Les intérêts minoritaires proviennent de la SCI Les Lauzes détenue à 51 % par le Groupe. Les intérêts minoritaires relatifs aux autres entités du Groupe ne sont pas significatifs.



Notes annexes

Faits historiques significatifs, activités et organigramme du Groupe

1.1 - Faits significatifs de l'exercice

Après avoir cédé l'intégralité du capital que le Groupe détenait dans sa filiale Trogerone (Espagne) à la société Trocogest (Espagne), le Groupe a souscrit, par le biais de sa filiale Troc Iberia (San Boi De Llobregat, Espagne), à une augmentation de capital de ladite société Trocogest (Espagne) lui permettant de contrôler 40 % du capital de cette dernière.

Par l'intermédiaire de notre filiale de droit belge, GDP Development, nous avons acquis les parts sociales composant le capital de la SPRL Watroc dont le siège est à Wavre.

Par ailleurs, pour des questions de rationalisation des coûts de structure, les filiales de la master belge GDP Development ont été absorbées par celle-ci au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2008. La nouvelle structure a pris le nom de Troc.com Benelux.

Nous avons également cédé au cours de l'exercice les fonds de commerce que nous exploitions dans les villes de Montauban et Ollainville. Le but de ces cessions à de nouveaux franchisés est d'accélérer le développement commercial de l'enseigne dans ces villes de taille moyenne. Nous avons par ailleurs fermé l'établissement de Nimes Costières, de façon à se concentrer sur un seul point de vente dans cette ville.

Les opérations de fusion réalisées sur l'exercice précédent, menées dans une volonté de rationalisation des procédures destinée à réduire les coûts, et qui avaient conduit à l'absorption de 34 filiales exploitant des magasins par la Société par actions Simplifiée Trocmag (anciennement S.A.R.L. Tréville), ont été poursuivies au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2008. La société Trocmag a ainsi absorbé 4 filiales exploitant des magasins par le biais de transmission universelle de patrimoine.

Parallèlement, et pour des raisons identiques, notre société a absorbé sa filiale Troc.com S.A.R.L. au sein de laquelle étaient exercées l'activité d'achat-vente en gros de mobiliers et matériels d'hôtellerie.

1.2 - Activités et organigramme du Groupe

1.2.1 Activités

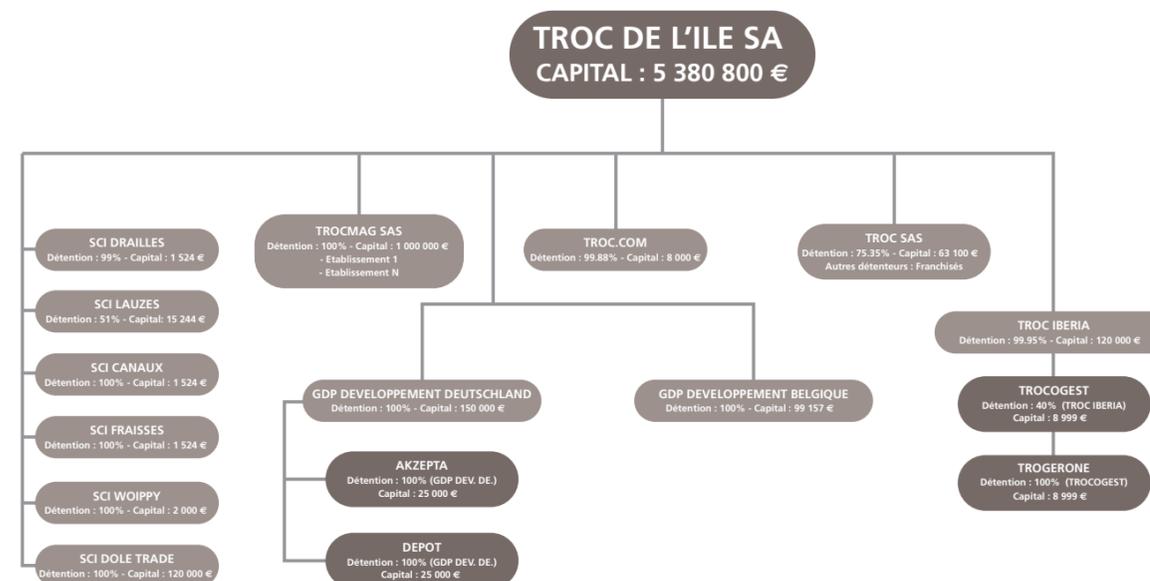
L'activité du groupe s'articule autour de 4 axes principaux :

- Franchise : cette activité dite de "franchiseur" génère des revenus issus de la perception d'une part du droit d'entrée de 30 k€ pour les nouveaux franchisés et d'autres part des royalties pour utilisation de la marque et du concept Troc.com (redevance égale en moyenne à 3 % du volume d'encaisses réalisé par les magasins) ;
- Magasins : cette activité dite de "dépôt-vente" est réalisée par les magasins détenus en propres par le Groupe et dont le chiffre d'affaires est composé des commissions reversées par le déposant au Groupe ;
- Immobilier : cette activité dite "immobilière" est consécutive à la détention par le Groupe d'immeubles commerciaux et d'un immeuble de placement ;
- Services : cette activité est liée aux services associés à l'activité de franchiseur, à savoir prestations de services informatiques, actions de marketing et publicité.



1.2.2 - Organigramme du groupe au 30 septembre 2008

Le groupe se présente ainsi au 30 septembre 2008 :





Notes annexes

Principes et méthodes comptables

2.1 - Principe de préparation des états financiers

Troc de l'île est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Son siège social se situe au 2 rue des Alizés, Les Angles (Gard - France).

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2008 ainsi que les informations comparatives au 30 septembre 2007 ont été préparés en appliquant les seules règles de reconnaissance et d'évaluation figurant dans les normes IFRS et interprétations IFRIC adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2008.

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2008 sont les seconds états financiers annuels établis et publiés aux normes IFRS. La date de passage de Troc de l'île aux normes IFRS est le 1er octobre 2005, date à laquelle le Groupe a préparé son bilan d'ouverture aux normes IFRS.

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice clos le 30 septembre 2008, mais n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe :

- IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir, Amendement à IAS 1, Présentation des états financiers : informations à fournir sur le capital (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007). Après évaluation de l'impact d'IFRS 7 et de l'amendement à IAS 1, le Groupe a conclu que les principales informations supplémentaires à fournir, requises par l'amendement IAS 1, ne s'appliquent pas aux états financiers du Groupe.

- IFRIC 11, actions propres et transactions intragroupe (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er mars 2007). Cette interprétation ne s'applique pas au Groupe en l'état actuel des transactions effectuées.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiés mais ne sont pas applicables de façon obligatoire aux exercices clos le 30 septembre 2008, et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- IAS 23, amendement relatif aux coûts d'emprunts (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). La direction évalue actuellement les impacts de cette norme sur la présentation des états financiers du Groupe ; le Groupe appliquera IAS 23 révisé à compter du 1er janvier 2009.

- IFRS 8, segments opérationnels (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). La direction évalue actuellement les impacts de cette norme sur la présentation des états financiers du Groupe ; le Groupe appliquera IFRS 8 à compter du 1er janvier 2009.

- IFRIC 12, concessions de services (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008). Cette interprétation ne devrait pas s'appliquer aux activités du Groupe.

- IFRIC 13, programmes de fidélité clients (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2008). Le Groupe n'ayant pas recours à des programmes de fidélité clients, la direction estime que cette interprétation ne devrait pas s'appliquer aux activités du Groupe.

- IFRIC 14 « IAS 19- Plafonnement d'un actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008). Le Groupe n'a pas encore déterminé l'impact potentiel de cette interprétation.

- IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

- IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008). Cette interprétation ne devrait pas s'appliquer aux activités du Groupe.

- IFRIC 17 « Distributions en nature aux actionnaires » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009). La direction évalue actuellement les impacts de cette norme sur la présentation des états financiers du Groupe ; le Groupe appliquera IFRIC 17 à compter du 1er octobre 2009.

Par ailleurs, les comptes consolidés annuels ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC, à la date de clôture.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.2 - Périmètre de consolidation au 30 septembre 2008

2.2.1 - Evolution du périmètre de consolidation

L'exercice se caractérise principalement par :

- l'acquisition d'une nouvelle société exploitant un magasin sous enseigne Troc (Belgique),
- les opérations de restructuration réalisées en Espagne avec les entités Trocogest et Trogerone (cf. supra §1.1. Faits significatifs de l'exercice),
- et les fusions entraînant la disparition de dix sociétés en France (5) et en Belgique (5).

A l'exception des événements présentés ci-dessus, aucune création de filiale, ni sortie de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2008.



2.2.2 - Liste des entreprises consolidées au 30 septembre 2008 Le périmètre de consolidation du Groupe Troc de l'île se compose de :

Société	Siège social	N° de Siret	Activité	Méthode de consolidation	% intérêt 09.2008	% contrôle 09.2008	% intérêt 09.2007
TROC DE L'ILE SA	LES ANGLÉS (30)	401 262 944	Holding	IG	SC	SC	SC
TROC SAS	LES ANGLÉS (30)	442 421 582	Site Internet	IG	75,35%	75,35%	75,35%
TROC MAG SAS	ROANNE (42)	449 455 294	Dépôt vente du particulier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
AKZEPTA	COLOGNE (Allemagne)	DE 230 418 745	Dépôt vente du particulier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
DEPOT GmbH	ST AUGUSTIN (Allemagne)	DE 231 782 106	Dépôt vente du particulier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
GDP DEUTSCHLAND	BONN (Allemagne)	DE 209 386 775	Dépôt vente du particulier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
GDP DEVELOPMENT SA	JUMET (Belgique)	BE 460 913 712	Franchiseur	IG	100,00%	100,00%	100,00%
IBERIA	SAN BOI DE LLOBREGAT (Espagne)	A 612 749 16 ES	Dépôt vente du particulier	IG	99,95%	99,95%	99,95%
TROCOGEST	BARCELONE (Espagne)	B 648 57 774 ES	Dépôt vente du particulier	IP	39,98%	40,00%	NA
TROGERONE	GERONE (Espagne)	B 624 75 488 ES	Dépôt vente du particulier	IP	39,98%	40,00%	99,95%
SCI LES CANAUX	LES ANGLÉS (30)	421 214 651	Immobilier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LES DRAILLES	AVIGNON (84)	394 674 725	Immobilier	IG	99,00%	99,00%	99,00%
SCI LES FAISSES	LES ANGLÉS (30)	352 093 678	Immobilier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LES LAUZES	VALENCE (26)	344 860 648	Immobilier	IG	51,00%	51,00%	51,00%
SCI WOIPPY	WOIPPY (57)	434 237 814	Immobilier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
DOLE TRADE	SAN BOI DE LLOBREGAT (Espagne)	B152206	Immobilier	IG	100,00%	100,00%	100,00%

Du fait de leur absorption intervenue au cours de l'exercice dans la société Troc Mag, les sociétés suivantes n'apparaissent plus dans le périmètre de consolidation : Ellergie Sarl, GBH Sarl, JLT Sarl, Marion Sarl. Il en est de même concernant la société Bac G Sarl du fait de la fusion intervenue avec la société Troc de l'île S.A. Enfin, les sociétés DTI Jumet, GDPG, JYD BVBA, Vezolès et Watroc ont également été sorties du périmètre de consolidation, du fait de leur absorption par la master belge GDP Development S.A.

2.3 - Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Troc de l'île S.A. et de ses filiales (« Le Groupe ») préparés à chaque date de clôture. Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période que la société mère en utilisant les mêmes méthodes comptables. Des ajustements sont apportés pour harmoniser les différences de méthodes comptables qui peuvent exister. L'intégralité des soldes et transactions intra-groupe sont éliminés. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Quand il y a une perte de contrôle d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats sur la période pendant laquelle Troc en avait le contrôle.

Toutes les participations significatives dans lesquelles Troc de l'île assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels,
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires »,
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;

- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

Les participations de 25 % et 26 % du Groupe dans les magasins franchisés n'ont pas été consolidées par mise en équivalence, dans la mesure où le groupe n'a aucune influence notable sur la gestion de ces entités. Le franchisé détermine en effet seul la politique de sa société.

Comptabilisation des acquisitions d'entreprises et des écarts d'acquisition :

- l'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres retraités de la société consolidée à la date de l'acquisition) est, le cas échéant, affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise,
- la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise (partie résiduelle non affectée) est enregistrée dans le bilan sous la rubrique « Ecart d'acquisition ».

2.4 - Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 - Regroupements d'entreprises

- Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1er octobre 2005) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1. Les actifs et passifs de l'entreprise acquise sont maintenus à leur valeur retraitée aux normes du groupe, à la date de prise de contrôle, l'écart entre cette valeur et le coût d'acquisition des titres étant imputé directement sur les écarts d'acquisition.

- Regroupements postérieurs au 1er octobre 2005 : ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, à la date d'acquisition d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écarts d'acquisition.

2.4.2 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer

si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, laquelle est définie comme la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

- Ecart d'acquisition : Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis la date de transition aux IFRS conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Avant le 1er octobre 2005, ils étaient amortis linéairement sur une durée de 30 ans pour les acquisitions antérieures et postérieures à 1999.

Ils font désormais l'objet une fois par an d'un test de dépréciation (Impairment test). La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT du groupe, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Les UGT définies par le Groupe ont été structurées à partir d'une organisation matricielle croisant les activités exercées par le Groupe et les pays dans lesquels le Groupe est implanté (cf. § 3.). Les valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur les dix prochaines années. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des UGT. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

- Autres immobilisations incorporelles : Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des frais de développement, des droits au bail et des logiciels. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur des durées comprises entre 3 et 6 ans.

- Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Suite au changement de méthode comptable intervenu dans le Groupe au 1er octobre 2005, les actifs corporels détenus par le Groupe ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Cette réévaluation à la valeur d'utilité pour le Groupe, déterminée sur la base d'un rapport d'expert indépendant, a concerné les terrains et l'immobilier détenus par les S.C.I. du Groupe. Une nouvelle expertise de biens immobiliers, réalisée en juillet 2008 sur l'ensemble des immeubles du groupe, a permis de conforter les valeurs figurant à l'actif.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- Structure des constructions	30 ans
- Installations générales	20 ans
- Toiture des constructions	30 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	3 à 8 ans

Le mode d'amortissement économique utilisé par le groupe à partir du 1er octobre 2005 est exclusivement le mode linéaire, le mode dégressif devenant une option fiscale dérogatoire.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, qui en substance transfèrent tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé lorsqu'ils appartiennent à une catégorie d'immobilisations représentant une valeur supérieure à 100 k€.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Un test de dépréciation a été effectué au 30 septembre 2008 et à conduit à ne comptabiliser aucune dépréciation.

2.4.3 - Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital et non pour les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire, ou les utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives. Les immeubles de placement sont évalués à la juste valeur, toute variation en résultant étant comptabilisée en résultat. Lorsque l'utilisation d'un immeuble de placement change de telle sorte qu'il est reclassé en immobilisation corporelle, sa juste valeur à la date du reclassement devient son coût pour les besoins de la comptabilisation ultérieure.

Un évaluateur externe indépendant possédant une qualification professionnelle appropriée et reconnue et une expérience récente quant à la localisation géographique et la catégorie de l'immeuble de placement objet de l'évaluation, procède à l'évaluation du portefeuille d'immeubles du Groupe. La juste valeur repose sur la valeur de marché qui est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière.

2.4.4 - Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une provision pour dépréciation irréversible est constatée par le résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts et cautionnements versés.

2.4.5 - Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au coût d'achat comprenant le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation de l'article est inférieure à la valeur brute.

2.4.6 - Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent aux engagements résultants de litiges et risques divers, dont l'échéance ou le montant sont incertains, auxquels le Groupe peut être confronté dans le cadre de ses activités. Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidité peuvent être estimées de manière fiable.

2.4.7 - Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour la détermination de l'engagement au titre du régime d'indemnités de fin de carrière, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method »), cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière. Les calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

2.4.8 - Provisions pour restructurations

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsqu'il résulte d'une obligation du groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

2.4.9 - Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Il n'est pas constaté d'impôt différé sur les décalages temporaires compte tenu de leur caractère non significatif. Par ailleurs, les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux ne sont constatés qu'à hauteur des bénéfices futurs jugés réalisables par le groupe et viennent en diminution des impôts différés passifs liés aux retraitements de consolidation sur une même entité fiscale.

Le taux d'impôt différé retenu est de 33,33 %.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés au bilan pour les sociétés intégrées fiscalement.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Cet impôt différé est comptabilisé sur la ligne « Charge d'impôt ».

2.4.10 - Chiffre d'affaires

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au Groupe de manière probable,
- le montant des revenus peut-être mesuré de façon fiable,
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Plus spécifiquement, le chiffre d'affaires reconnu, relatif à l'activité de « dépôt-vente », est constitué de la commission reversée par le déposant au Groupe.

2.4.11 - Coût de financement

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement) et de la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

2.4.12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme et liquides. La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan dans le poste « Disponibilités » correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus.

2.4.13 - Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur, dans la mesure où l'écart entre cette dernière valeur et la valeur historique en comptes sociaux est significative. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat (en charges et produits financiers relatifs aux disponibilités et aux valeurs mobilières de placement).

2.5 - Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers, en accord avec les principes comptables IAS / IFRS, requiert de la part de la Direction la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- engagements de retraites,
- provisions (notamment pour restructuration et litiges),
- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- actifs d'impôts différés.



Notes
annexesInformations
sectorielles

Les informations figurant dans cette note sont conformes à la définition des secteurs retenue dans les comptes établis selon les principes comptables IFRS (IAS 14).

Le Groupe Troc de l'île a choisi ses secteurs d'activité comme niveau primaire d'information sectorielle et ses secteurs géographiques comme niveau secondaire. Ce découpage sectoriel reflète la structure opérationnelle et managériale du Groupe. Quatre secteurs d'activité et autant de secteurs géographiques ont été définis :

- secteurs d'activité : Franchise / Magasins / Immobilier / Services.

- secteurs géographiques : France / Allemagne / Belgique / Espagne.

3.1 - Informations par secteur d'activité

Le tableau suivant ventile le chiffre d'affaires des 2 derniers exercices clos, par secteurs d'activité :

Montants en milliers d'euros	30/09/08	30/09/07
Chiffre d'affaires		
Activité "Franchise"	5 117	5 272
Commissions sur ventes de marchandises	15 049	15 112
Locations immobilières	71	191
Services associés	1 604	794
Total chiffre d'affaires	21 842	21 369

3.2 - Informations par zone géographique

Le tableau suivant ventile le chiffre d'affaires des 2 derniers exercices clos, par zone géographique :

Montants en milliers d'euros	30/09/08	30/09/07
Chiffre d'affaires		
France	17 277	17 413
Allemagne	813	906
Belgique	3 089	2 226
Espagne	664	825
Total chiffre d'affaires	21 842	21 369

Notes
annexesProduits
et charges**4.1 - Chiffre d'affaires**

Cf. détail au chapitre « Informations sectorielles ».

4.2 - Autres produits et charges des activités courantes

Le tableau suivant synthétise les autres produits et charges des activités courantes :

Montants en milliers d'euros	30/09/08	30/09/07
Résultat sur sortie de périmètre	-	-
Juste valeur sur immeubles de placement	31	22
Autres produits except. sur opérations de gestion	42	120
Produits de cession des éléments d'actif	646	339
Reprises de provisions et transfert de charges	392	394
Production immobilisée	9	119
Subventions d'exploitation	24	15
Autres produits	233	431
Total des autres produits opérationnels	1 377	1 440
Autres charges sur opérations de gestion	(189)	(79)
VNC des immobilisations cédées	(276)	(341)
Autres charges	(597)	(555)
Dotations exceptionnelles provisions immo.	(39)	(187)
Total des autres charges opérationnelles	(1 102)	(1 163)
Total autres produits et charges opérationnels	275	277

4.3 - Charges de restructuration et non courantes

Aucune charge de restructuration et non courantes n'est à détailler.

4.4 - Coût de l'endettement financier net

Montants en milliers d'euros	30/09/08	30/09/07
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Produits de valeurs mobilières de placement	0	6
Total produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	6

Coût de l'endettement financier brut		
Charges d'intérêts	(237)	(197)
Total coût de l'endettement financier brut	(237)	(197)

Coût de l'endettement financier net	(237)	(191)
--	--------------	--------------

Les charges d'intérêts sont essentiellement liées à des emprunts bancaires.

4.5 - Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers correspondent aux éléments suivants :

Montants en milliers d'euros	30/09/08	30/09/07
Dividendes	7	7
Autres produits financiers	88	17
Reprise de provisions financières	41	73
Total des autres produits financiers	136	97
Dotations provisions financières	(9)	
Total des autres charges financières	(9)	0
Autres produits et charges financiers	126	97



Notes annexes

Impôt sur le résultat

5.1 - Charge d'impôt

Les impôts différés ont été calculés au taux de 33,33 % pour les entreprises du périmètre de consolidation.

Ventilation de l'impôt		
Montants en milliers d'euros	30/09/08	30/09/07
Impôt exigible taux normal	269	193
Impôt exigible sur cessions d'immobilisations	0	0
Impôt différé	281	26
Total impôts sur les bénéfices	550	219

5.2 - Détail des impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs ont été compensés pour les sociétés intégrées fiscalement.

Le tableau suivant présente les positions d'impôts différés aux 2 dernières clôtures :

Montants en milliers d'euros	30/09/08	30/09/07
Impôts différés actifs		
Provisions indemnités départ en retraite	46	45
Total ID Actifs	46	72

Impôts différés passifs		
Réévaluation libre au 01/10/2005	(331)	(346)
Immeubles de placement	(133)	(118)
Annulation des provisions réglementées	(13)	(6)
Annulation des provisions sur fonds de commerce	(22)	
Annulation des provisions intra-groupe	(258)	
Total ID Passifs	(757)	(470)

Notes annexes

Résultat par action

6.1 - Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	30/09/08	30/09/07
Résultat par action		
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en euros)	1 208 472	1 402 238
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en unités)	672 600	672 600
Résultat de base par action (en euros)	1,80	2,08

6.2 - Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté des effets des options pouvant avoir un effet potentiellement dilutif. Au 30 septembre 2008 et 2007, aucune option de souscription d'actions, bon de souscription d'actions ou action gratuite n'a d'effet dilutif.



Notes
annexes

Explication
des postes
du bilan

7.1 - Analyse des écarts d'acquisition

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions	30/09/2008
Ecarts d'acquisition bruts	11 629	548		12 176
Dépréciation des écarts d'acquisition	237			237
Ecarts d'acquisition nets	11 392	548		11 940

Détail des variations de l'exercice

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions	30/09/2008
Ecart d'acquisition GBH		376		376
Ecart d'acquisition Ellergie		3		3
Ecart d'acquisition Vezoles		168		168
Variations de l'exercice		548		548

Détail des écarts d'acquisition par pays

Le tableau suivant détaille les écarts d'acquisition, par pays :

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions	30/09/2008
France	8 789			8 789
Allemagne	398			398
Belgique	2 441	544		2 885
Espagne		3		3
Ecarts d'acquisition bruts	11 629	548		12 176
France	237			237
Allemagne				
Belgique				
Espagne				
Dépréciation des écarts d'acquisition	237			237
Ecarts d'acquisition nets	11 392	548		11 940

7.2 - Variation des immobilisations incorporelles

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions	Mouvements compte à compte	Variation périmètre et fusion	30/09/2008
Droit au bail						
Frais d'établissement et de développement	23		(23)			
Logiciels, droits de marque	259	281	(30)	15		525
Autres immobilisations incorporelles	92	34		(15)		111
Immobilisations incorporelles brutes	374	315	(53)			636

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions	Mouvements compte à compte	Variation périmètre et conversion	30/09/2008
Frais de développement	23		(23)			
Logiciels, droits de marque	194	147	(2)	15		353
Autres immobilisations incorporelles	27	3		(15)		14
Amortissement des immobilisations incorporelles	243	150	(25)			368
Immobilisations incorporelles nettes	131	165	(28)			268

7.3 - Variation des immobilisations corporelles

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions	Mouvements compte à compte	Variation périmètre et fusion	30/09/2008
Terrains	734	0				734
Constructions	3 928	145	(63)	441		4 451
Installations techniques, matériel et outillage industriels	189	60	(69)	(65)		116
Autres immobilisations corporelles	3 250	593	(154)	(371)		3 319
Immobilisations corporelles en cours	117	20	(117)			20
Avances et acomptes	5	32		(5)		32
Immobilisations corporelles brutes	8 223	851	(402)			8 671

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions	Mouvements compte à compte	Variation périmètre et fusion	30/09/2008
Terrains						
Constructions	1 605	242	(87)	381		2 141
Installations techniques, matériel et outillage industriels	69	13	(2)	(44)		36
Autres immobilisations corporelles	2 283	520	(69)	(337)		2 398
Amortissement et dépréciations	3 958	775	(159)			4 574
Immobilisations corporelles nettes	4 265	75	(244)			4 097

Les autres immobilisations corporelles, s'élevant à 3 319 k€, correspondent principalement aux travaux de mise en conformité et de modélisation des locaux des magasins pour lesquels nous sommes locataires auprès d'un tiers du Groupe.

7.4 - Immeubles de placement

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions	30/09/2008
Valeur brute	465	31		497
Immeubles de placement	465	31		497

L'augmentation de la valeur brute des immeubles de placement sur l'exercice correspond à la variation de juste valeur, comptabilisée en résultat.

7.5 - Variation des autres actifs financiers

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions	Mouvements compte à compte	Variation de périmètre	30/09/2008
Autres titres de participations	74	3	(18)			59
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	10	0		(2)		8
Prêts, cautionnements et autres créances financières	355		(52)			302
Autres immobilisations financières	324	20	(41)	2	4	308
Immobilisations financières brutes	762	23	(111)		4	678

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions	Mouvements compte à compte	Variation de périmètre	30/09/2008
Autres titres de participations et créances	40		(21)			20
Autres titres immobilisés						
Prêts, cautionnements et autres créances financières	20		(20)			
Dépréciation	60		(41)			20
Immobilisations financières nettes	702	23	(71)		4	658

7.6 - Détail des stocks et en-cours

Montants en milliers d'euros	30/09/08	30/09/07
Matières premières et autres approvisionnements		8
Marchandises	732	771
Total brut	732	779
Dépréciations		(4)
Total net	732	775

Les stocks de marchandises sont constitués des produits annexes à la vente (literies, ...).
Les provisions pour dépréciation concernaient au 30 septembre 2007 les stocks de matières premières.

7.7 - Détail des clients et autres débiteurs

Montants en milliers d'euros	30/09/08	30/09/07
Avances et acomptes versés	9	37
Clients et comptes rattachés	1 987	1 890
Autres créances	1 854	1 114
Total brut	3 850	3 041
Dépréciation des comptes clients	(467)	(358)
Dépréciation des autres débiteurs	(161)	(87)
Total net	3 222	2 595
Montant à - 1 an	3 222	2 595

Au 30 septembre 2008, les autres créances enregistrent principalement des créances fiscales et sociales pour 973 k€ et des créances relatives aux cessions et reprises d'entreprises pour 414 k€.

7.8 - Détail des autres actifs courants

Montants en milliers d'euros	30/09/08	30/09/07
Charges constatées d'avance	130	118
Total net	130	118
Montant à - 1 an	130	118

7.9 - Trésorerie

Montants en milliers d'euros	Brut	30/09/2008 Dépréciation	Net	Brut	30/09/2007 Dépréciation	Net
Disponibilités	3 209	0	3 209	3 888	0	3 888
Valeurs mobilières de placement	45	(9)	36 (1)	126	0	126
Total	3 254	(9)	3 245	4 014	0	4 013

Au 30 septembre 2008, la valeur de réalisation des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur comptable, d'où la constitution d'une provision pour dépréciation d'un montant de 9 k€.

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères de premier rang. Les disponibilités et équivalents de trésorerie peuvent être facilement convertis en numéraire.

(1) Les valeurs mobilières de placement sont classées essentiellement dans la catégorie des titres disponibles à la vente.

La trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants au 30 septembre 2008 :

Montants en milliers d'euros	Brut	Dépréciation
Liquidités	3 209	
Placements	45	
Sous-total trésorerie active	3 254	
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	44	
Sous-total trésorerie passive	44	
Total	3 211	

7.10 - Capital social

Le capital social, s'élevant à 5 380 800€, est constitué de 672 600 actions, d'une valeur nominale de 8€, d'une seule catégorie.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 août 1996 a instauré un droit de vote double attaché aux actions nominatives inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même titulaire.

7.11 - Détail des engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel sont exclusivement composés des provisions pour pensions et retraites. Il s'agit des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite.

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions		Variation périmètre et fusions	30/09/2008
			Réellement utilisées	Sans objet		
Provisions indemnités départ en retraite - part à plus d'un an	138	16				153
Total	138	16				153

La part à moins d'un an des provisions pour indemnités de départ à la retraite est le cas échéant comptabilisée dans le poste « Autres passifs courant » (§ 7.15).

Le calcul de la provision est établi selon la « méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière ». L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties pour chaque catégorie de salariés,
- des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière,
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.

Le Groupe ne prend pas en compte la variation des droits à ce titre résultant de changements d'hypothèses actuarielles (dans la mesure où l'écart n'excède pas plus ou moins 10 % du montant global de l'engagement IFC : méthode dite du corridor). Cet écart est amorti en charges sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés concernés.



7.11.1 - Hypothèses actuarielles

Date de l'évaluation actuarielle des engagements : 30 septembre

Taux d'actualisation : 4,41 % au 30/09/2007
4,35 % au 30/09/2008

Table de mortalité femme : INSEE TD 1999-2001 F

Table de mortalité homme : INSEE TD 1999-2001 H

Le taux d'actualisation proposé correspond au taux moyen des OAT à 10 ans.

7.11.1 - Hypothèses actuarielles

Catégorie	Age de départ à la retraite	Modalités de départ	Taux de charges patronales	Evolution des salaires	Rotation du personnel
CADRE	65	Volontaire	40%	3%	Table turnover faible
NON CADRE	65	Volontaire	40%	3%	Table turnover faible

Les conventions applicables aux sociétés du groupe sont les suivantes :

- Troc de l'île S.A. : SYNTEC, CCN applicable au personnel des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils
- Trocmag (magasins) : Dispositions légales

7.12 - Provisions

7.12.1 - Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. En général ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (cf. provisions courantes).

Aucune provision non courante n'est enregistrée durant l'exercice clos le 30 septembre 2008.

7.12.2 - Provisions courantes

Les provisions courantes enregistrées au 30 septembre 2008 sont principalement liées :

- à des provisions constituées afin de couvrir les litiges en cours (litiges sociaux, salariaux, commerciaux et divers),
- ainsi qu'à des provisions pour charges relatives à des actions de rationalisation des points de ventes.

Montants en milliers d'euros	30/09/07	Augmentations	Diminutions		30/09/08
			Réellement utilisées	Sans objet	
Provisions pour litiges sociaux/salariaux	17		(8)		9
Provisions pour travaux à réaliser		38			38
Provisions pour autres litiges	42	25			67
Autres provisions pour R & C	173		(132)	(41)	
Total	232	63	(140)	(41)	113



7.13 - Emprunts et dettes financières

7.13.1 - Ventilation des emprunts et dettes financières

Montants en milliers d'euros	Total	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Crédit-bail retraité et emprunts	4 118	1 214	2 845	59
Autres emprunts et dettes financières diverses	352	352	0	0
Total emprunts et dettes financières	4 469	1 565	2 845	59

7.13.2 - Evolution (part à plus d'un an)

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	30/09/2008
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 483	1 720	(1 299)		2 904
Crédit-bail retraité	0				0
Comptabilité de couverture de juste valeur des swaps	0				0
Autres emprunts et dettes financières diverses	0				0
Total emprunts et dettes financières	2 483	1 720	(1 299)	0	2 904

7.13.3 - Evolution (part à moins d'un an)

Montants en milliers d'euros	30/09/2007	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	30/09/2008
Emprunts auprès des établissements de crédit	762	1 214	(762)		1 214
Comptabilité de couverture de juste valeur des swaps	0				0
Autres emprunts et dettes financières diverses	311	47	(50)		308
Intérêts courus sur emprunts	6		(6)		0
Concours bancaires courants	382	44	(382)		44
Total emprunts et dettes financières	1 461	1 304	(1 200)	0	1 565

7.13.4 - Variation des emprunts et dettes financières

Montants en milliers d'euros	30/09/07	Augmentations	Diminutions	30/09/08
Crédit-bail retraité et emprunts	3 245	2 934	(2 061)	4 118
Autres emprunts et dettes financières diverses	699	90	(438)	352
Comptabilité de couverture de juste valeur des Swaps	0			0
Total emprunts et dettes financières	3 944	3 024	(2 499)	4 469
Crédit-bail retraité et emprunts	762	1 214	(762)	1 214
Autres emprunts et dettes financières diverses	699	90	(438)	352
Total emprunts et dettes financières (part à moins d'un an)	1 461	1 304	(1 200)	1 565

7.14 - Détail des fournisseurs et autres créiteurs

Montants en milliers d'euros	30/09/08	30/09/07
Avances et acomptes reçus sur commandes	47	44
Dettes fournisseurs	1 739	1 986
Dettes sur acquisition d'actifs	47	618
Dettes sociales et fiscales	3 084	2 330
Autres dettes	3 139	3 930
Total fournisseurs et autres créiteurs	8 057	8 907
Montant à moins d'un an	8 057	8 907

Le poste «autres dettes» (3 139 k€) au 30 septembre 2008 correspond principalement à la dette des magasins due aux déposants.

7.15 - Détail des autres passifs courants

Montants en milliers d'euros	30/09/08	30/09/07
Provisions pour litiges sociaux/salariaux - part à moins d'un an	9	17
Provisions pour travaux à réaliser - part à moins d'un an	38	
Provision pour autres litiges - part à moins d'un an	67	42
Autres provisions pour R & C - part à moins d'un an		173
Produits constatés d'avance et écart d'arrondi passif	323	451
Total autres passifs courants	436	683
Montant à moins d'un an	436	683

Le poste «produits constatés d'avance» est composé de produits d'exploitation relatifs à l'activité du franchiseur.

Notes annexes

Engagements et autres passifs éventuels

8.1 - Engagements hors bilan

- Engagements financiers donnés

Nantissements conventionnels de fonds de commerce en garantie des emprunts LCL pour 1 331 000€ à échéance 2017.

- Avals et Cautions

Néant.

8.2 - Actifs et passifs éventuels

- Droits Individuels de Formation (DIF)

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Compte tenu de l'incertitude quant à la sortie de ressource probable relative à cet engagement et de la difficulté d'en estimer le coût, le Groupe ne constitue aucune provision à ce titre

Le nombre d'heures accumulées non consommées à la clôture s'élève à 2 061 heures (contre 1 854 heures cumulées au 30 septembre 2007). Le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 7 652 heures au 30 septembre 2008.



Notes annexes

Rémunérations et avantages alloués aux organes de direction

Au cours de l'exercice, le montant des rémunérations totales et avantages de toute nature alloués aux organes de direction du groupe s'élève à :

- Conseil de surveillance (jetons de présence) : 54 k€
- Directoire : 18 k€

Notes annexes

Effectifs

	30/09/08	30/09/07
Cadres	56	64
Non Cadres	168	172
Total	224	236

Notes annexes

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun élément ne nous semble devoir être mentionné à ce titre.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TROC DE L'ILE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
 - la justification de nos appréciations,
 - les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.
- Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

- Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement dans les comptes. Cependant, des tests de perte de valeur (impairment tests) sont réalisés en fin d'exercice pour apprécier la justification d'une absence de provision sur ces actifs.
- Les titres de participation ainsi que les comptes courants des filiales inscrits à l'actif font l'objet de tests de perte de valeur - selon une méthode basée sur l'actualisation des cash-flows prévisionnels - permettant de justifier les éventuelles dépréciations à constater.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celle-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait aux Angles et à Marseille, le 3 mars 2009

Les commissaires aux comptes :

FREDERIC RAMBALDI



MAZARS SA - Patrick Zirah - Associé




Comptes sociaux

Exercice clos le 30 septembre 2008

Bilan actif

ACTIF (en €)	Brut	Amort / Prov	30/09/08 Net	30/09/07 Net
Immobilisations incorporelles				
Concession, brevet et marques	437 132	272 497	164 635	182 097
Fonds commercial	3 460 593		3 460 593	3 460 593
Immobilisations Corporelles				
Constructions	35 856	30 961	4 895	8 094
Installations techniques matériel & outillage	416	416		
Autres immobilisation corporelles	967 613	866 343	101 270	157 764
Avances et acomptes	25 944		25 944	
Immobilisations Financières				
Participations	5 154 570	155 412	4 999 158	4 871 712
Prêts	611 401	309 030	302 371	326 562
Autres immobilisation financières	32 421		32 421	31 483
Total Actif immobilisé	10 725 946	1 634 659	9 091 287	9 038 305
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	79 000		79 000	154 506
Avances, Acomptes	1 888		1 888	24 412
Clients	5 481 813	680 127	4 801 686	2 100 859
Autres créances	3 225 291	871 851	2 353 440	1 680 083
Autres valeurs mobilières	361 433		361 433	344 859
Disponibilités	562 513		562 513	1 031 350
Charges constatée d'avance	6 063		6 063	
Total Actif Circulant	9 718 001	1 551 978	8 166 023	5 336 069
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges à répartir				
Total Général	20 443 947	3 186 637	17 257 310	14 374 374

Bilan passif

PASSIF (en €)	30/09/08	30/09/07
Capitaux propres		
Capital social	5 380 800	5 380 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport...	777 704	777 704
Réserve légale	207 027	159 914
Autres réserves	868 016	578 212
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 059 746	942 257
Provisions réglementées		
Total capitaux propres	9 303 204	7 838 887
Provisions pour risques & charges		
Emprunts, dettes auprès des établis. Crédit (2)	3 557 113	3 055 848
Emprunts et dettes financières divers	460 206	487 935
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 056 714	1 620 968
Dettes fiscales et sociales	1 042 413	675 226
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 449	47 449
Autres dettes	431 022	384 604
Produits constatés d'avance (1)	321 313	263 457
Dettes et Régularisation	7 916 230	6 535 487
Ecart de conversion passif		
Total Général	17 257 310	14 374 374
RENVOIS		
(1)-produits constatés d'avances	321 313	263 457
(2)-Dont concours bancaires courants, et soldes créditeur de banques	387 596	723 716

Compte de résultat

	30/09/08	30/09/07
Ventes de Marchandises	570 614	590 282
Production vendue service	7 846 053	6 350 730
Chiffre d'affaires Net	8 416 667	6 941 012
Production immobilisée	8 966	118 535
Subventions d'exploitation	400	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	42 173	48 192
Autres produits	16 997	4 544
Total des Produits d'Exploitation	8 485 203	7 112 283
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	383 606	632 756
Variation de stock	79 024	822
Achats de matières premières	18 997	157
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	4 002 113	3 470 533
Impôts, taxes et versements assimilés	178 468	106 445
salaires et traitements	1 319 551	1 541 101
Charges sociales	539 326	675 479
Dotations d'exploitation sur immobilisations	177 178	164 040
Dotations d'exploitation sur l'actif circulant	340 168	254 839
Dotations aux provisions pour risques & charges		
Autres charges	114 212	153 700
Total charges d'exploitation	7 152 643	6 999 872
Résultat d'exploitation	1 332 560	112 411
Produits financiers		
Produits financiers de participation	1 247 847	1 175 022
Autres intérêts et produits assimilés	34 029	32 951
Reprise sur provision et transfert de charges	389 475	585 760
Total produits financiers	1 671 351	1 793 733
Charges financières		
dotations financières aux amortissements et provisions	139 787	836 564
Intérêts et charges assimilés	468 065	141 775
Différence négatives de change		
Total charges financières	607 852	978 339
Résultat financier	1 063 499	815 394
Résultat courant avant impôts	2 396 059	927 805
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 097	28 945
Produits exceptionnels sur opérations en capital	24 603	8 924
Reprise sur provisions et transfert de charges		12 030
Total des Produits Exceptionnels	29 700	49 899
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	19 409	3 491
Charges exceptionnelles sur opération en capital	127 510	7 934
Charges exceptionnelles aux amortissements & provisions	47 786	
Total Charges Exceptionnelles	194 705	11 425
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-165 005	38 474
Impôt sur les bénéfices	171 308	24 022
BENEFICE	2 059 746	942 257

Notes annexes

Exercice clos le 30 septembre 2008

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2008 dont le total est de 17 257 310€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de compte, dégageant un bénéfice de 2 059 746€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2007 au 30 septembre 2008.

Informations significatives
(C. com. art. 9 al.5-6, art. 11, art. D8 al. 5)
La société a été introduite au Marché Libre de la Bourse de Paris le 12 mars 1997
(SICOVAM 3110, Code ISIN - International Securities Identification Numbers : FRO000031106 – MLTRO).

1 - Faits caractéristiques de l'exercice

Transmission universelle de patrimoine de la SARL Troc.com
Ancienne centrale d'achat du groupe, cette société n'avait plus d'activité depuis décembre 2007. Cette opération a généré un vrai mali de fusion de 291 K€ comptabilisé en charges financières. Cette perte a toutefois été atténuée par la reprise d'une provision sur compte courant d'un montant de 286 K€.

Acquisitions
Notre filiale de droit français TROC MAG a acquis les parts sociales de la SARL Ellergie située à Annemasse.
Notre filiale de droit Belge TROC.COM BENELUX (ex-GDP Développement) a acquis les parts sociales de la SARL Watroc située à Wavre. Par ailleurs, les magasins détenus par Troc.com Bénélux ont été absorbés par cette dernière dans le but de simplifier la gestion administrative et juridique du groupe.

Création d'une joint venture en Espagne
Par l'intermédiaire de notre filiale de droit Espagnol, Troc Ibéria, nous avons créé une nouvelle structure en Espagne en partenariat avec un groupe d'investisseurs espagnols.
Cette société est destinée à constituer la master franchise en Espagne pour les nouveaux franchisés.

Signature d'un contrat de franchise avec la SARL TROC MAG
Troc SA a conclu un contrat de franchise avec sa filiale française. Ce contrat a eu pour effet la facturation par Troc SA de 900 K€ de royalties supplémentaires.

Généralisation d'une convention pour la facturation des prestations de services aux filiales
D'après une nouvelle convention, Troc SA facture désormais l'ensemble de ses prestations (DG, Animation commerciale, finance, juridique) à Trocmag ainsi qu'aux filiales étrangères. Jusqu'au 30/09/2007, ces facturations étaient limitées aux prestations de comptabilité.
La facturation complémentaire par Troc SA est de l'ordre de 700 K€.

Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du Décret Comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes et règles d'évaluation

• Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement. Une dépréciation est enregistrée en cas de perte de valeur par rapport à la valeur comptable.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans,
- Aménagements et autres immobilisations corporelles : 5, 7 et 10 ans.

• Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à leur prix d'acquisition, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des titres a été constatée lorsque la valeur de la filiale déterminée en ajoutant à l'actif net corrigé la valeur d'utilité du fonds commercial (le cas échéant, diminuée du fonds commercial figurant à l'actif des comptes de la filiale) est inférieure à la valeur d'acquisition des titres de participation.

La valeur d'utilité est déterminée par référence aux flux de trésorerie prévisionnels actualisés des dix prochaines années auxquels est ajoutée une valeur terminale déterminée en actualisant à l'infini un flux de trésorerie normatif.

• Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire ou de réalisation d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.



Notes annexes
Notes sur le bilan

2.1 - Immobilisations

Valeurs brutes (K€)	Solde au 01/10/07	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/08
Immobilisations Incorporelles	3 832	183	117	3 898
Immobilisations Corporelles	973	126	69	1 030
Immobilisations Financières	5 812	184	198	5 798
Total	10 617	493	384	10 726

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce figurant à l'actif pour un montant de 3 461 K€ résulte de la fusion-absorption Troc SA / Cejibe.

Amortissements (K€)	Solde au 01/10/07	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/08
Immobilisations Incorporelles	189	83		272
Immobilisations Corporelles	806	95	3	898
Total	995	178		1 170

2.2 - Echéances des créances

Etat des échéances des créances (K€)	Montant Brut	Dont à 1an au plus	Dont à +1an
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	5 482	5 482	
Personnel et charges sociales	7	7	
Etat et autres collectivités publiques	134	134	
Groupe et associés	3 000	3 000	
Débiteurs divers	84	24	60
Total	8 707	8 647	60

2.3 - Produits à recevoir

Produits à recevoir (K€)	30/09/08	30/09/07
Clients, factures à établir	560	768
Total	560	768

Les factures à établir correspondent essentiellement à la facturation de Troc SA à sa filiale Troc du contrat d'exploitation du site Troc.com.

2.4 - Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance (K€)	30/09/08	30/09/07
Produits d'exploitation	321	263
Total	321	263

Les produits constatés d'avance correspondent à la part de la redevance de publicité facturée au réseau et non encore utilisée.

2.5 - Charges comptabilisées d'avance

Charges comptabilisées d'avance (K€)	30/09/08	30/09/07
Charges d'exploitation	6	
Total	6	

3.6 - Composition du capital social

Le capital social s'élève à 5 381 K€ au 30 septembre 2008.

Capital social : Action ou parts sociales - Valeur nominale 8 €

Nombre de titres début d'exercice	672 600
Nombre de titre émis	0
Nombre de titres remboursés ou annulés	0
Nombre de titres fin d'exercice	672 600

Composition du capital social (K€)	Solde au 01/10/07	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/08
Capital social	5 381			5 381
Prime d'émission	778			778
Réserve légale	160	47		207
Autres réserves	578	290		868
Résultat N-1 (1)	942		942	
Résultat N		2 060		2 060
Total	7 839	2 397	942	9 294

(1) dividendes distribués : 605 K€

2.7 - Provisions

Provisions pour risques et charges (K€)	Solde au 01/10/07	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/08
Pour litiges		38		38
Pour charges				
Total		38		38

Provisions pour dépréciation (K€)	Solde au 01/10/07	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/08
Sur participations	269		113	156
Sur autres immob financières	314	15	20	309
Sur stocks	3		3	
Sur créances clients et rattachés	400	280		680
Sur comptes courants	974	185	287	872
Total	1 960	480	423	2 017

Détail des provisions sur participations :

Au 30/09/2008, les titres des filiales sont provisionnés à hauteur de 152 K€, dont 150 K€ pour 100 % de la valeur des titres Gdp deutschland.

Détail des provisions sur autres immobilisations financières :

Le montant de 309 K€ correspond à la provision à 100% des prêts consentis à notre filiale Allemande Gdp deutschland.

Détail des provisions sur créances clients et rattachés :

Le montant de 680 K€ correspond notamment au provisionnement à 100% des créances de nos filiales Allemandes pour 425 K€

Détail des provisions sur comptes courants :

Le montant de 872 K€ correspond notamment à la provision à 100 % du compte courant de Gdp deutschland pour 787 K€.

2.8 - Echéances des créances

Etat des échéances des dettes (K€)	Montant Brut	Dont à 1an au plus	Dont à +1an
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 557	1 098	2 459
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 057	2 057	-
Personnel et comptes rattachés	271	271	-
Dettes fiscales et sociales	772	772	-
Dettes sur immobilisations	47	47	-
Groupe et associés	460	460	-
Autres dettes	431	431	-
Total	7 595	5 136	2 459

2.9 - Charges à payer

Charges à payer (K€)	30/09/08	30/09/07
Intérêts courus à payer	12	11
Fournisseurs, factures non parvenues externes	199	356
Fournisseurs, factures non parvenues groupe	450	576
Personnel et charges sociales charges à payer	261	289
État et autres collectivités publiques, charges à payer	108	40
Client groupe, avoir à établir	403	-
Divers charges à payer	44	12
TOTAL	1 477	1 284

2.10 - Eléments concernant les entreprises liées

Eléments concernant les entreprises liées - Valeurs brutes (K€)		
Actif	2008	2007
Créances clients et comptes rattachés	3 686	1 339
Autres créances	3 000	2 294
Passif	2008	2007
Emprunts et dettes financières diverses	391	96
Fournisseurs et comptes rattachés	1 207	756
Autres dettes	404	-
Compte de résultat	2007	2006
Ventes de marchandises	129	125
Production vendue	3 246	1 896
Charges d'exploitation	1 182	931
Charges financières	441	871
Produits financiers	1 594	1 687



Notes
annexes

Notes
sur le compte
de résultat

3.1 - Résultat financier

Resultat financier (K€)	2008	2007
Produits financiers de participation	1 248	1 175
Intérêts et produits assimilés	34	33
Reprises de provisions	390	586
Dotations aux provisions	-140	-837
Intérêts et charges assimilées (1)	-468	-142
TOTAL	1 064	815

(1) dont 291 K€ au titre du vrai mali de fusion de la SARL Troc.com

3.2 - Résultat exceptionnel

Resultat exceptionnel (K€)	2008	2007
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5	-3
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-19	-3
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25	9
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (1)	-128	-8
Reprises sur provisions et transfert de charges		12
Dotations exceptionnelles aux amorti et provisions	-48	
TOTAL	-165	39

(1) Cette perte correspond à la valeur brute des titres des filiales Marion et JLT (sociétés n'ayant plus d'activité) cédées à Trocmag pour 1€ symbolique au cours de l'exercice.

3.3 - Ventilation du Chiffre d'affaires

Ventilation du Chiffre d'affaires (K€)	2008	2007
ventes de marchandises France	492	490
ventes de marchandises Export	79	100
production vendue France (1)	6 931	5 809
production vendue Export (1)	915	542
TOTAL	8 417	6 941

(1) la progression de ces postes est liée à la signature du contrat de franchise avec Trocmag ainsi qu'à la convention de prestations de services aux filiales (cf faits marquants).

Notes
annexes

Autres
informations

4.1 - Engagements financiers hors bilan (K€)

4.1.1 - Engagement donnés

Nantissements conventionnels de fonds de commerce en garantie des emprunts LCL pour 1 331 000€ à échéance 2017.

4.1.2 - Engagements reçus

Néant

4.1.3 - Dettes garanties par des suretés réelles

Néant

4.1.4 - Engagements hors bilan pris en matière de pensions retraites et indemnités assimilées

Hypothèses retenues :

La convention applicable à la société est la suivante : SYNTEC, CCN applicable au personnel des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils.

La table de mortalité femme : INSEE TD 1999-2001 F
La table de mortalité homme : INSEE TD 1999-2001 H
Départ à 65 ans,
Départ volontaire des employés
3% de taux moyen d'augmentation des salaires,
4.35% de taux d'actualisation, le taux d'actualisation proposé correspond au taux moyen des OAT à 10 ans.
40% de taux de charges sociales.

Le montant des engagements pris en matière de retraite au 30/09/2008 est estimé à 120 320€.

4.2 - Effectif

Effectif	2008	2007
Cadres	12	15
Non cadres	29	27

4.3 - Rémunérations des dirigeants

Rémunérations des dirigeants (K€)	2008	2007
Organe d'administration (jetons de présence*)	54	54
Organe de direction	16	65

* dont jetons de présence : 6 K€

4.4 - Fiscalité

Imposition des dividendes encaissés :

Nous avons opté à nouveau pour l'exercice 2008 pour le régime des sociétés mères et filiales.

4.5 - Ventilation de l'impôt

En K€	Résultat comptable	Résultat Fiscal	IS
Résultat courant	2 396 059	566 155	188 718
Résultat exceptionnel	-165 005	-52 230	-17 410
TOTAL			171 308

**Notes
annexes** **Tableau des filiales et participations
au 30 septembre 2008**

	Capital en €	Quote part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenues brute	Valeur comptable des titres détenues nette	Montant des prêts et avances accordés	Montant des dividendes encaissés	Chiffre d'affaires 2008	Résultat	Capitaux propres avant affectation du résultat
DOLE TRADE	393 663	100,00%	399 416	399 416			48 942	19 953	496 815
TROC.COM BENELUX	99 157	100,00%	1 697 980	1 697 980			6 458 782	110 021	97 680
GDP DEVELOPMENT DEUTCHLAND	150 000	100,00%	150 000	0	309 031		924 900	-427 581	-1 296 691
SAS TROC	62 800	75,35%	49 000	49 000			341 897	4 333	80 820
SAS TROCMAG	1 000 000	100,00%	2 440 530	2 440 530		1 006 250	27 580 106	-29 082	2 524 741
SCI LES CANAUX	1 524	99,00%	1 509	0			45 735	-12 109	-138 844
SCI LES DRAILLES	1 524	99,00%	38 875	38 875			67 078	164 045	135 935
SCI LES FAISSES	1 524	100,00%	130 191	130 191			84 905	30 181	269 611
SCI LES LAUZES	15 245	51,00%	85 067	85 067			71 388	55 582	153 635
SCI WOIPY	0	100,00%					0	-1 412	-19 104
TROC IBERIA	120 000	99,95%	121 300	121 300		112 256	1 183 494	227 113	388 349
TOTAL			5 113 868	4 962 359	309 031	1 118 506			

Identité de la société consolidante :

SA FITROC

Capital de 9 418 515 €

Siège social : 2, rue des Alizés - 30133 Les Angles

Immatriculée au RCS de NIMES sous le n° 498 593 201

Rapport spécial

des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1/ Avec la SOCIETE TROCMAG

Personne concernée : Monsieur Georges YANA
Autorisation du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2007

Nature et objet :

Contrat de franchise identique aux autres membres du réseau à compter du 1er octobre 2007.

Modalités :

Les produits enregistrés au titre de l'exercice clos s'élèvent à 891 290 euros.

2/ Avec la SOCIETE FITROC

Personnes concernées : Messieurs Georges YANA et Jean-Pierre BOUDIER
Autorisation du Conseil de Surveillance du 29 juin 2007

Nature et objet :

Convention de prestation de services en vigueur depuis le 1er juillet 2007 selon laquelle FITROC fournit à TROC DE L'ILE son assistance dans les domaines administratif, financier, comptable, commercial et technique moyennant une redevance annuelle déterminée selon les coûts directs majorés d'une marge forfaitaire de 10%.

Modalités :

Les charges se sont élevées à 141 376 euros au titre des trois derniers mois de l'exercice précédent et à 641 714 euros au titre de l'exercice clos.

3/ Avec les SOCIETES FITROC ET TROCMAG

Personnes concernées : Messieurs Georges YANA et Jean-Pierre BOUDIER
Autorisation du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2007

Nature et objet :

Convention de gestion centralisée des excédents de trésorerie et des recours au crédit par la société TROC DE L'ILE.

Modalités :

Cette convention n'est pas rémunérée, eu égard aux autres modalités de rémunération des prestations rendues par la société. Cette convention a commencé à recevoir application au 1er octobre 2007.

4/ Avec les SOCIETES TROCMAG, TROC.COM BENELUX (ex GDP Belgique), TROC IBERIA, GDP DEUTSCHLAND, AKZEPTA

Personne concernée : Monsieur Georges YANA

Autorisation du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2007

Nature et objet :

Convention de prestation de services à effet du 1er octobre 2007 selon laquelle TROC DE L'ILE fournit aux sociétés TROCMAG, TROC.COM BENELUX, TROC IBERIA, GDP DEUTSCHLAND, AKZEPTA son assistance dans les domaines financier, comptable, administratif, management, technique, juridique et social moyennant une redevance annuelle déterminée selon les coûts directs majorés d'une marge de 10 %.

Cette convention peut être étendue à toute entité du groupe qui en fait la demande.

Modalités :

Les produits enregistrés au titre de l'exercice clos s'élèvent à 963 000 euros.

5/ Avec la SOCIETE TROC.COM BENELUX

Personne concernée : Monsieur Georges YANA

Autorisation du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2007

Nature et objet :

Convention de prestation de services à effet au 1er octobre 2007 selon laquelle TROC.COM BENELUX fournit à la société TROC DE L'ILE son assistance et son expertise en ce qui concerne le développement international du groupe.

Modalités :

Les charges se sont élevées à 129 850 euros au titre de l'exercice clos.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1/ Avec la SCI LES DRAILLES

Personne concernée : Monsieur Jean-Pierre BOUDIER

Nature et objet :

Contrat de bail sur les locaux à usage de bureaux constituant l'école de formation, sise dans le magasin d'Avignon (84000).

Modalités :

Les loyers facturés à ce titre au cours de l'exercice s'élèvent à 9 147 euros.

2/ Avec la SCI LES FAISSES

Personne concernée : Monsieur Jean-Pierre BOUDIER,

Nature et objet :

Contrat de bail sur les locaux à usage de bureaux constituant le siège social de la société TROC DE L'ILE.

Modalités :

Les charges de l'exercice s'élèvent à 77 747 euros au titre du loyer et à 10 654 euros au titre des charges refacturées.

Fait aux Angles et à Marseille, le 3 mars 2009

Les commissaires aux comptes

FREDERIC RAMBALDI



MAZARS SA - Patrick Zirah - Associé





Quartier de Dinarelle - 2, Rue des Alizés - 30133 Les Angles
tél. 04 90 15 14 13 - fax 04 90 15 14 03 - www.troc.com